

# Procès-verbal & délibérations

**Conseil d'administration**

**&**

**Assemblée générale**

**lundi 25 avril 2016 – 15h00**

**Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper**

**Conseil d'administration & Assemblée générale**  
**Quimper Cornouaille Développement**  
25 avril 2016

**Procès-verbal de réunion**

Membres présents (ayant voix délibérative) :

François MARTIN (Etat), Karim GHACHEM (Conseil régional), Jean-Marc TANGUY (CD29), Ludovic JOLIVET, Hervé HERRY, Didier LENNON, Alain DECOURCHELLE, Christian CORROLLER (Quimper Communauté), Sébastien MIOSSEC (Quimperlé Communauté), Jean-Paul COZIEN (CCPG), Claude BELLIN (CCPCP) jusqu'à 16h05, Raynald TANTER (CCPBS), Pierre PLOUZENNEC, Roger LE GOFF (CC Pays fouesnantais), Bruno LE PORT (CC Cap Sizun Pointe du Raz), Claude RAVALEC (CCIQC), Jean-Paul LE CORRE (CMA29), Florence CROM (SIOCA).

Membres excusés : Jean-Luc VIDELAINE (Etat), Christian KERIBIN (pouvoir à Hervé HERRY), Guillaume MENGUY, Claire LEVRY-GERARD, Gilbert GRAMOULLE (Quimper Communauté), Jean-Hubert PETILLON (CCPG), André FIDELIN (CCA), Jacques LANNOU (Douarnenez Communauté), Françoise RANNOU (Chambre d'Agriculture), André GUENEGAN (Symescoto), Foncier de Bretagne.

Autres participants sans voix délibérative :

Gaëlle NICOLAS, Y. BOTHOREL (CCPCP), Michel CANEVET (CCHPB) arrivée à 16h10, Jean-Michel GUILLOU (Conseil de développement), Armelle SIMON (CD29), Laurent BRUCHON (Quimper Communauté), C. PODEVIN (Douarnenez Communauté), Yves BRUN, Commissaire aux comptes (OCA) jusqu'à 15h28, Kim LAFLEUR, Nicolas KERLOCH, Betty ROBERT, Pauline CHALAUX, Emmanuelle HERVE, Véronique LE GUEN, Elisabeth COLIN (QCD).

---

**Le 25 avril 2016**, les membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Quimper.

La séance est présidée par Ludovic JOLIVET. Le secrétariat de séance est assuré par Claude RAVALEC.

Le Président ouvre la séance à 15h10 et constate que le quorum est atteint :

- 19 membres sur les 25 membres du Conseil d'administration ayant une voix délibérative sont présents ou représentés ;
- 20 membres sur les 28 membres de l'Assemblée générale sont présents ou représentés. Les instances sont ainsi régulièrement constituées et peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ludovic JOLIVET souhaite la bienvenue à l'assemblée et débute les instances.

L'ordre du jour est déroulé dans l'ordre prévu :

1. Clôture des comptes 2015
  - a. Note de présentation
  - b. Comptes clos (cabinet Gorioux)
  - c. Rapport du Commissaire aux comptes (Ouest Conseils)
2. Rapport d'activités 2015
3. Projet de Pôle interconsulaire de Cuzon
4. FEAMP : dépôt de la candidature
5. Demande de subvention ingénierie territoriale 2016
6. Bilan et gestion du Contrat de Partenariat
7. Convention CCI/QCD « baromètre économique »
8. Questions diverses :

Présentation et identité du réseau Tyneo

### **1. Clôture des comptes 2015**

Roger LE GOFF, trésorier, présente de manière synthétique les grandes masses du bilan 2015, puis celles du compte de résultat qui se traduit par un résultat positif de 119.101 €. Les fonds propres sont importants et l'état des finances de l'Agence présente une situation financière favorable.

On observera une baisse des charges en 2017 avec le déménagement de QCD dans les bureaux de la route de l'Innovation à Créach Gwen. Cependant, il faudra être prudent pour les années à venir, compte tenu de la baisse des recettes et des orientations données aux missions de l'Agence avec les EPCI membres.

Roger LE GOFF rappelle qu'il s'agit d'un moment important de l'Agence alors que la Région souhaite changer de stratégie en matière d'ingénierie : engagement plus long pour plus de lisibilité de sa politique.

François MARTIN confirme les chiffres concernant la contribution de l'Etat à l'activité de l'Agence. Il précise que cette contribution comporte une première enveloppe du Ministère de l'Ecologie pour la mission "Agence d'Urbanisme agréée par l'Etat" (95.146 € en 2015) et une seconde enveloppe de l'ADEME qui est un Etablissement Public de l'Etat pour la mission "Agence Locale de l'Energie et du Climat" (52.000€ en 2015) sans oublier l'enveloppe allouée par Foncier de Bretagne (52.200€ en 2015) qui est également un Etablissement Public de l'Etat.

Roger LE GOFF note que l'ADEME apporte une contribution importante au financement des postes et des actions portées par le Pôle Transition énergétique.

Mrs LE GOFF et JOLIVET soulignent l'importance du partenariat avec l'Etat.

Karim GHACHEM revient sur la mention relative à la Région dans les commentaires de Roger LE GOFF (suite à la réunion du Président de la Région Bretagne avec les Présidents des EPCI qui s'est déroulée le 15/04/2016 à Pontivy).

Il est juste que la Région mène une réflexion, dans le contexte de nouvelles lois, avec l'ensemble des EPCI, les maires et les Pays. Mais pour l'instant « rien n'est écrit ». L'objectif de cette réflexion étant d'avoir une politique territoriale plus concrète et plus favorable.

Gaëlle NICOLAS intervient sur les modifications des compétences des EPCI en termes de développement économique dans le cadre de la loi NOTRe. Les Pays n'auront pas vocation à gérer le développement économique et les EPCI auront une responsabilité accrue en développement économique. Quelle sera la place de QCD et quel sera son positionnement?

Hervé HERRY précise que les EPCI ont toujours eu la compétence de développement économique. Les ambitions de QCD en matière de développement économique ne reposent pas sur l'opérationnel. QCD a pour rôle de définir une stratégie de développement du territoire pour garder les entreprises existantes sur le territoire, et en attirer de nouvelles.

Ludovic JOLIVET ajoute qu'il n'a pas d'inquiétude particulière à ce sujet. A Pontivy, la Région a dit aux EPCI que leur rôle serait de donner des subventions aux entreprises. Cela ne change rien aux missions de QCD.

Ludovic JOLIVET affirme que le rôle aménagement/urbanisme de l'Agence est plus efficient avec le concours des services économiques des EPCI. L'atout de la Cornouaille est la convergence de vues sur notre territoire. Il est question maintenant de savoir quelles vues nous avons en termes de développement économique et comment les articuler avec celles de la Région ? Les missions de Pays n'existent plus qu'à travers les contractualisations et autres missions (énergie et numérique). Comment se mettre d'accord sur une stratégie globale ? Cela doit rester notre particularité. Au cours du mandat, il faudra s'adapter car les paramètres sont amenés à évoluer.

Roger LE GOFF donne la parole à Yves BRUN, commissaire aux comptes, avant le vote.

Yves BRUN, Commissaire aux Comptes de l'Agence, rappelle d'abord son rôle qui est de garantir une image fidèle des comptes et de repérer un non-respect du droit comptable. Il présente ensuite les conclusions des deux rapports règlementaires établis par le cabinet Ouest Conseils Audit :

- Le rapport sur les comptes annuels où, après avoir procédé aux vérifications d'usage prévues par la loi, il atteste que les comptes sont réguliers et sincères et n'appellent pas d'observation.
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées qui régissent le lien financier entre une administration et une association, où il a été constaté qu'aucune convention n'était à soumettre à l'organe délibérant pour l'année 2015.

Ludovic JOLIVET invite l'assemblée à s'exprimer sur la présentation des comptes 2015 puis les soumet au vote.

***Après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat et avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes 2015 de QCD, donne quitus au Conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion et décide d'affecter la totalité du résultat 2015 en compte de réserve associative.***

**L'Assemblée générale renouvelle le mandat des Commissaires aux comptes, au terme de leur 6<sup>e</sup> année de mandat :**

- **Titulaire : Ouest Conseils Audit**
- **Suppléant : Paul GUILLOU**

**2. Rapport d'activités 2015**

Ludovic JOLIVET introduit le rapport d'activités 2015 en rappelant les missions de l'Agence : développement économique, emplois, transition énergétique, tourisme etc.

Le Président fait remarquer qu'il faut rappeler et expliquer les missions de QCD dans les EPCI. Il mentionne les interventions des élus du Bureau de QCD auprès des Conseils communautaires de Quimperlé Communauté, il y a plus d'un mois, à Douarnenez Communauté, dernièrement, et à CCA de façon moins formelle.

Ce sera aussi le rôle de QCD de rassurer les élus lors du 6<sup>e</sup> rendez-vous de la Cornouaille qui se tiendra, le vendredi 3 juin prochain, à Fouesnant.

Il précise que l'opérationnalité avec les entreprises est capitale et que la collaboration de QCD avec les services de développement économiques efficaces des EPCI la facilitera.

On peut déjà annoncer la labellisation du Campus des métiers et des qualifications «techniques et technologies alimentaires» de Bretagne, par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui est la preuve que le positionnement est bien compris hors des frontières de la Cornouaille.

Kim LAFLEUR prend la parole et rappelle que l'essentiel des actions menées par QCD sont contenues dans le rapport d'activités. Il rappelle les 3 métiers de QCD : une Agence de développement économique, une Agence d'urbanisme et une Agence de l'énergie ainsi que son rôle d'appui aux filières agroalimentaire, tourisme et maritime.

Il mentionne que plus de 80 actions ont été menées en 2015 dans les filières agri et agro, la Destination Quimper Cornouaille, le maritime et en cite quelques exemples significatifs.

On note :

- création du COPIL Eco, instance qui regroupe l'ensemble des Commission de QCD, et porte la réflexion prospective sur les actions à mener pour le développement du territoire ;
- une trentaine d'actions pour ialys dont la labellisation du Campus des métiers et des qualifications «techniques et technologies alimentaires» de Bretagne, le partenariat avec la CCI Quimper Cornouaille avec les Clubs marketing et RH... ;
- la promotion de la Destination Quimper Cornouaille en partenariat avec l'AOCD : création du blog, salon France Show à Londres... ;
- signature du contrat de partenariat Région-Pays de Cornouaille (juin) pour un montant de 14 millions d'euros ;
- coordination de l'InterSCoT ;
- Symescoto : lancement de l'enquête publique dans le cadre de la modification du SCoT de l'Odet ;
- partenariat avec l'Etablissement Foncier de Bretagne

- les actions menées dans le cadre du Pôle transition énergétique : Festival Breizh Transition, projet Wattmor en Baie d'Audierne, plus de 40 actions au titre de l'EIE, 15 réunions dans le cadre du dossier Très Haut Débit,
- dynamique du Conseil de développement avec ses 4 commissions...

Dans le cadre des activités de QCD, Kim LAFLEUR évoque ensuite l'organisation du 6<sup>e</sup> rendez-vous de la Cornouaille, le 3 juin, à l'archipel à Fouesnant. La thématique étant : *La Cornouaille existe-t-elle?* Un titre volontairement provocateur qui repose sur les fondamentaux de la réflexion prospective Cornouaille 2030. Comment ce territoire peut se marketer ? Quelles ambitions ? Quel positionnement ?

Un Save the date a été transmis à tous les partenaires de l'Agence. L'organisation de la journée est en cours de finalisation. Elle s'articulera autour de tables-rondes le matin et d'ateliers l'après-midi, suivis d'une restitution en plénière.

Ludovic JOLIVET ajoute que Cornouaille 2030 est la réflexion fondamentale et que le scénario adopté par les élus est le document de référence pour définir la stratégie de développement de la Cornouaille.

François MARTIN intervient pour réaffirmer le rôle de QCD à la lecture du rapport d'activités. Il souligne la richesse et la diversité des actions et observe que ce rapport illustre parfaitement les trois missions qu'exerce QCD. Il commente un schéma qu'il a élaboré à cet effet pour clarifier ces trois missions. (schéma ci-joint présenté en séance).

La première mission, représentée en bleu, est la mission "Agence d'Urbanisme agréée par l'Etat". C'est elle qui a donné son statut juridique à QCD. Elle est centrée sur la co-construction d'un projet stratégique d'intérêt commun aux membres de l'Agence ("Cornouaille 2030"). L'élaboration et l'actualisation de ce projet se nourrissent de travaux d'observation, d'analyses, de concertation et se déclinent dans l'action opérationnelle via les filières et grands projets, le marketing territorial et l'aménagement du territoire. Cette mission est financée de façon partenariale.

La seconde mission, représentée en jaune, est celle d'Agence Locale de l'Energie et du Climat", au même titre qu'Energence en Pays de Brest, Alecob en Centre Bretagne ou Heol en Pays de Morlaix. Co-financée par les collectivités adhérentes et par l'Etat via l'ADEME, elle a pour vocation d'apporter une expertise en économie d'énergie aux collectivités d'une part et aux particuliers d'autre part.

La troisième mission, représentée en orange, regroupe les travaux qui ne s'inscrivent ni dans la première mission, ni dans la seconde, et qui correspondent à des prestations effectuées de façon spécifique pour l'un des membres (prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et/ou prestation de production d'études, pour des SCoT, PLU, PLH,... Ces prestations sont financées par leurs bénéficiaires.

Le schéma de principe est illustré par le détail des principales actions qui constituent le rapport d'activités 2015.

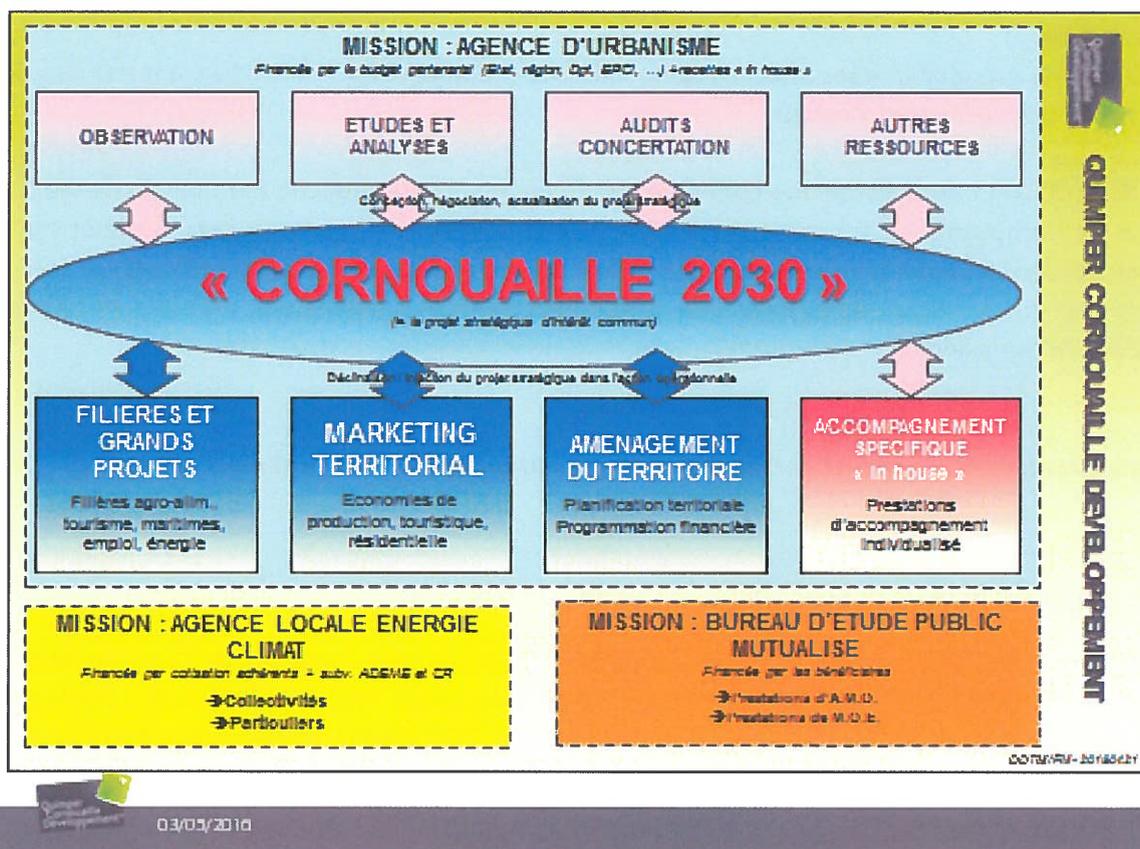
François MARTIN souligne que le projet stratégique Cornouaille 2030 illustre parfaitement le fait que le volet "développement économique" et le volet "organisation de l'espace" sont interdépendants et aussi importants l'un que l'autre, et que l'enjeu des partenaires est justement de définir une stratégie globale grâce à laquelle le territoire s'organise pour permettre le

développement des activités dans des conditions compatibles et durable avec la préservation des enjeux territoriaux (équilibres économiques, environnementaux, sociaux,...).

Le Conseil d'administration prend acte de cette contribution.

Ludovic JOLIVET remercie François MARTIN pour son intervention très appréciée de la part d'un partenaire aussi important que l'Etat.

### Schéma de cohérence, missions de QCD



Sébastien MIOSEC demande si le Conseil d'administration peut être informé sur les frontières du territoire au vu de la fusion envisagée de Châteaulin/Pleyben. Il interroge si ce débat doit avoir lieu. Quels en seront les contours et l'impact ?

Gaëlle NICCOLAS précise que la fusion n'est pas tranchée, même si le rapprochement se passe très bien avec Pleyben. Elle ajoute que ce débat doit avoir lieu à différentes échelles : Département, Pays, EPCI, communes. Il y a une appartenance de la CCPCP au Pays de Cornouaille, même si un territoire peut être rattaché à 2 Pays. C'est la réponse faite par la Préfecture à Mme Le VAILLANT, maire de Pleyben. A l'inverse, la Région affirme qu'il faut une cohérence. La réponse à la question est de son ressort.

Ludovic JOLIVET informe que l'on ne peut pas créer de nouveau Pays, la volonté de la Région étant de s'en passer.

Kharim GHACHEM précise que la Région en est au stade de la réflexion. Il poursuit en affirmant que la Région a la volonté de définir les périmètres les plus favorables pour une action territoriale efficace. Les Pays ne sont pas encore « morts ». Néanmoins, il souligne que l'échelle EPCI est trop petite et celle des Pays trop grande. Il conclut que les nouvelles lois créent des changements, et sont aussi des opportunités d'être moteur d'actions efficaces.

Gaëlle NICOLAS ajoute que son propos ne doit pas être mal interprété. La CCPCP souhaite privilégier la cohérence communautaire la plus adaptée : s'élargir à la CC d'Aulne Maritime voire à la Presqu'île de Crozon répondrait à une cohérence territoriale, le rattachement à un Pays étant secondaire.

Néanmoins, elle réaffirme ses attaches cornouaillaises et demanderait, s'il le fallait, à rester dans le Pays de Cornouaille avec Pleyben.

Ludovic JOLIVET rappelle qu'une communauté de communes se rattache à un bassin de vie. Le Pays de Cornouaille est très grand et il n'y a pas de course au plus grand Pays. L'intérêt est à chercher dans les aspects sociologiques, à préférer le Pays le plus resserré, le plus efficace.

Il conclut que la Région préfère des EPCI plus importants. Ils s'agrandissent, mais pas au rythme escompté par la Région.

***Sans questions ni remarques, le Conseil d'administration valide le rapport d'activités 2015***

### **3. Projet de Pôle inter consulaire de Cuzon**

Ludovic JOLIVET fait un point sur le dossier du projet de Pôle inter consulaire de Cuzon et de son plan de financement en cours de finalisation. Le coût du projet s'élève à 8,8 millions d'euros, la moitié est financée par les Chambres consulaires et par QCD. L'autre moitié reste à financer. Les membres du Bureau de QCD et les Présidents des Chambres concernées font le tour des partenaires : Région Bretagne, Département et Etat pour présenter le projet et obtenir les financements manquants. Une part des financements s'inscriront aussi dans le Contrat de partenariat.

Ludovic JOLIVET attire l'attention sur l'optique de ce projet. Il ne s'agit pas d'un projet de bâtiments, même si l'enjeu pour la Chambre d'agriculture est d'être relogé. Il s'agit d'un projet pilote de pôle économique fort, qui s'inscrit dans le cadre du projet métropolitain de Brest. En effet, l'Etat souhaite renforcer les pôles métropolitains et il y aurait eu un intérêt à rajouter un pan culturel au projet. Le Pôle inter consulaire de Cuzon aurait vocation à devenir un des éléments du Pôle métropolitain brestois sur les aspects recherche et innovation en matière d'agroalimentaire.

La difficulté repose sur le financement du projet dont la part bâtiment est conséquente. L'argumentaire relatif aux aspects novateurs de l'outil est fort. Il reste à peaufiner l'argumentaire financier pour des financements Région/Etat.

En conclusion, il faut trouver le fil conducteur afin d'obtenir des financements complémentaires à ce projet qui occupe beaucoup de monde et prend beaucoup de temps à ce jour.

Hervé HERRY prend la parole et rappelle l'objet de la délibération qui est de valider le document la délibération présentée page 47 permettant à QCD de régler à la CMA29 les sommes déjà engagées dans le projet (frais d'études, du cabinet d'architecte), dues par l'Agence à hauteur de 30%. Mais cela n'empêche pas une discussion sur le projet.

Ludovic JOLIVET sollicite l'appui de tous dans un contexte où le Département n'a plus de vocation économique et où la Région et l'Etat ne financent pas de bâtiment. Le travail des élus, impliqués dans le dossier, est de les sensibiliser pour défendre le choix et le positionnement du territoire autour de ce projet de pôle économique fort pour la Cornouaille.

Jean-Marc TANGUY indique que l'on est dans une phase de sensibilisation du projet. Il mentionne que le sens donné au projet est intéressant mais relève qu'il y a 2 freins : la Loi NOTRe et le fait que le Département n'aura plus vocation à participer directement à ce genre de projet. Par contre, le Département participera indirectement au projet dans le cadre du réaménagement du site de Cuzon. Il conclut que les discussions sont amorcées.

Ludovic JOLIVET informe que les élus de QCD, de la CMA29 et de la CA29 rencontreront prochainement Loïg CHESNAIS-GIRARD, Premier Vice-président chargé de l'économie, l'innovation et l'attractivité à la Région Bretagne. La réunion est en cours de confirmation.

Hervé HERRY ajoute – en commentant le schéma présenté- que chaque partenaire du projet sera propriétaire de son espace et paiera son propre bâtiment. Le projet comprend également des espaces mutualisés qui seront financés au prorata de la surface occupée par chacun.

Les élus s'étant exprimés, Ludovic JOLIVET soumet au vote la signature de la délibération présentée en page 47 du rapport :

« **DESIGNANT** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère comme Maître d'ouvrage « délégué » tel que prévu par la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée :

- **sur la base d'une convention qui sera approuvée ultérieurement par les parties au projet ;**
- **sous condition d'obtention des subventions nécessaires à la réalisation du projet.»**

et permettant à QCD de régler à la CMA29 les frais avancés (architectes, expert géomètre, juriste), à ce jour, en amont du projet.

***La délibération est votée, à l'unanimité, du Conseil d'administration.***

#### **4. DLAL du FEAMP – Candidature de la Cornouaille**

Raynald TANTER salue l'assistance et rappelle que QCD porte la candidature de la Cornouaille du DLAL (Développement Local porté par les Acteurs Locaux) du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche).

Il présente le rapport et le diaporama et expose les différentes phases de la gouvernance mise en œuvre pour la rédaction de cette candidature depuis 2015.

Il rappelle que la candidature a été alimentée par de nombreuses réunions de travail, avec tous les acteurs du territoire, depuis le début de la démarche, et qu'elle a soulevé un intérêt certain. Il remercie le Conseil de développement pour son apport à la candidature.

Il présente la stratégie –en cours de rédaction- qui s'inscrit en cohérence avec le volet Région du Contrat de partenariat et la Stratégie régional par le DLAL du FEAMP. Elle est déclinée en 3 axes stratégiques qui sont déclinés en 6 objectifs opérationnels.

Il ajoute que les élus souhaitent maquetter la candidature de la Cornouaille à hauteur de 2,8 millions d'euros sur les 8,5 millions de FEAMP réservés au volet territorial en Bretagne. Cette ambition repose clairement sur le poids relatif des emplois halieutiques en Cornouaille, soit 1/3 de l'emploi halieutique régional. Il affirme, de ce fait, que l'on est en droit de prétendre à cet équivalent financier auprès de la Région. La candidature sera déposée le 13 mai prochain. Il ajoute qu'il y aura une audition avec la Région fin mai début juin pour soutenir notre candidature. La Région devrait statuer sur notre candidature pour juillet.

Ludovic JOLIVET demande s'il y a des commentaires.

Raynald TANTER conclut en soulignant la contribution et le travail de QCD et tient à saluer, en particulier, le travail de Pauline CHALAUX, responsable d'étude mer dans ce dossier.

***Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le principe de cette candidature et autorise Quimper Cornouaille Développement à déposer la candidature de la Cornouaille du DLAL (Développement Local porté par les Acteurs Locaux) du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) auprès de la Région.***

#### **5. Ingénierie Pays 2016 : Demande de subvention régionale 97 224 €**

Michel CANEVET présente le rapport et rappelle que le Conseil régional de Bretagne a souhaité s'appuyer sur les Pays, et donc sur Quimper Cornouaille Développement, pour mettre en œuvre sa politique territoriale, Leader, Conseil de développement etc.

Il rappelle que Quimper Cornouaille Développement met à disposition des moyens humains dans le cadre de cette ingénierie du Pays de Cornouaille. QCD doit solliciter une demande d'aide à la Région pour financer la partie du budget QCD relative à l'ingénierie Europe-Région-Pays de Cornouaille 2016 non financée par QCD, soit 97.224 euros.

***Sans questions, le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, le plan de financement et autorise le Président à solliciter la subvention régionale afférente.***

#### **6. Bilan et gestion du contrat de partenariat**

Michel CANEVET présente le bilan de la consommation de l'enveloppe du Contrat de partenariat, volet Région, d'un total de 14 millions d'euros. La Région va demander à réexaminer le contrat d'ici fin 2016. L'objet du rapport aujourd'hui est de faire un point sur le niveau de consommation qui s'élève à 2 millions d'euros sur les 14 millions affectés. Il rappelle le contexte de mise en œuvre retardée du Contrat de partenariat au niveau des services de la Région dû aux élections régionales. Il présente le tableau récapitulatif des consommations du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille et précise qu'il y a un important travail d'examen des dossiers. Le Conseil régional doit maintenant mobiliser les crédits et il faut accélérer l'examen des dossiers.

Il relève que de gros dossiers arrivent sur le logement et que la Région a confirmé qu'ils relevaient du Contrat de partenariat. Le dossier du Pôle inter consulaire de Cuzon est important en termes de coût et d'enjeux pour l'avenir. Quel est le meilleur moyen de le faire avancer ? L'axe le plus sollicité est « l'axe services collectifs essentiels » avec de nombreux projets mais l'enveloppe est contingentée à 20% de l'enveloppe globale et il ne sera pas possible de financer tous les projets. Les dossiers en attente devront attendre la revoyure pour voir s'ils peuvent être retenus. Il précise aussi que les piscines et les pôles d'échanges multimodaux (PEM) constituent les plus gros dossiers.

Michel CANEVET conclut qu'il a été décidé de faire un point sur la consommation du Contrat de partenariat, à chaque Conseil d'administration, et remercie QCD et Betty ROBERT pour le travail effectué.

Kharim GHACHEM reconnaît que la consommation de l'enveloppe, seulement 2 millions sur les 14 millions alloués est faible. Elle n'est pas seulement le fait des élections régionales de 2015. La période concernée par cette enveloppe étant 2014-2020, les élections municipales de 2014 ont aussi freiné la mise en œuvre du Contrat de partenariat. Il souligne que le solde est correct et qu'il faut s'orienter vers des projets structurants qui rayonnent sur plusieurs EPCI.

Il conclut par une information relative au retard intervenu sur le volet des fonds Européens. Il est le fait d'un manque de signatures pour débloquer les fonds. Il informe que les élus régionaux ainsi que les parlementaires ont interpellé le gouvernement afin de faire avancer le dossier.

Ludovic JOLIVET ajoute qu'il va falloir mobiliser les porteurs de projets, cibler davantage les actions et être pertinent.

***Le Conseil d'administration prend acte du bilan et de la gestion du Contrat de partenariat et de la nécessité de se doter de règles d'arbitrage concernant l'allocation des fonds restants. Annonce est faite d'un point sur la consommation du Contrat de partenariat à chaque Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement.***

## **7. Convention CCI/QCD « baromètre économique »**

Hervé HERRY présente la nouvelle publication de QCD *Le Baromètre, l'actualité économique de la Cornouaille* axée sur l'activité économique en Cornouaille et explique son contenu.

Il s'agit d'un outil produit conjointement par Quimper Cornouaille Développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie Quimper Cornouaille (convention signée pour 3 ans) que l'on espère être suivi par d'autres collaborations.

Il remarque le flux domicile/travail particulièrement important entre Quimper et Châteaulin.

Claude RAVALEC précise qu'il y a eu avant cette publication d'autres travaux menés entre la CCI et QCD.

Jean-Paul COZIEN intervient pour saluer le travail très intéressant, mais regrette qu'il n'y ait pas de chiffres sur l'agriculture.

Hervé HERRY répond qu'en effet il faudrait s'approcher de la Chambre d'Agriculture afin de définir les éléments à intégrer dans *Le Baromètre*.

Ludovic JOLIVET souligne que la remarque de Jean-Paul COZIEN est juste.

***Le Conseil d'administration prend acte de cette nouvelle publication et des compléments à y apporter.***

#### Questions diverses

- Réseau TYNEO

Kim LAFLEUR présente le visuel du logo du réseau TYNEO, nom de la plateforme de rénovation de l'habitat en Cornouaille. Il ajoute que la Plateforme sera lancée officiellement en septembre 2016.

- Informations de l'Etat

François MARTIN informe qu'une mission spécifique a été confiée à l'ADEUPA de Brest sur la mise en place des PLUi au bénéfice de l'ensemble des territoires bretons.

Il évoque que la signature en cours par les chefs d'Etat des accords de la COP21 impacteront le territoire. Il propose de mettre en place une réunion d'informations sur les suites de cet accord pour la Cornouaille.

Ludovic JOLIVET demande au directeur de QCD d'aider à sa mise en place en conviant les EPCI intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Ludovic JOLIVET clôt la séance à 16h35.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et par le Secrétaire.

Le Président



**Ludovic JOLIVET**

Le Secrétaire



**Claude RAVALEC**

## Annexes

<b>Sujet</b>	<b>Annexe</b>	<b>page</b>
1) Clôture des comptes 2015	<u>Délibération n° QCD-41.01</u>	13-16
a. Comptes clos (cabinet Gorioux)	Tableaux annexes	17-53
b. Rapport du Commissaire aux comptes (Ouest Conseils)		
2) Rapport d'activités 2015	<u>Délibération n° QCD-41.02</u> DDTM : Présentation tableau	54-56
3) Projet de Pôle inter consulaire de Cuzon	<u>Délibération n° QCD-41.03</u>	57-61
4) FEAMP : dépôt de la candidature	<u>Délibération n° QCD-41.04</u> Détail présenté en séance	<u>62-65</u>
5) Demande de subvention ingénierie territoriale 2016	<u>Délibération n° QCD-41.05</u>	66-67
6) Bilan et gestion du Contrat de Partenariat	<u>Note d'information</u>	68-75
7) Convention CCI/QCD « baromètre économique »	<u>Note d'information</u>	76-78
 Questions diverses :		
• Présentation et identité du réseau Tyneo	<u>Note d'information</u>	79

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration &amp; assemblée générale – 25 avril 2016

Délibération N° QCD-41.01

### Approbation des comptes 2015 et affectation du résultat

Les comptes 2015 de Quimper Cornouaille Développement soumis à l'approbation de l'assemblée générale se traduisent par un bilan de 1 661 345 € et un compte de résultat dégagant un résultat d'exercice de 119 401 €, à raison de 1 878 382 € de produits pour 1 759 280 € de charges.

Ils se présentent comme suit :

<b>BILAN</b>			
immobilisations	92 241	résultat d'exercice	119 101
créances diverses	329 438	reports et réserves	1 241 787
disponibilités	1 239 666	Subv invest.	15 114
<b>Total actif</b>	<b>1 661 345</b>	dettes d'exploitation	285 343
		<b>Total passif</b>	<b>1 661 345</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
salaires et charges	1 075 311	prestations	4 870
personnel mis à dispo	16 256	subventions et cotisations	1 855 106
charges de gestion	641 887	autres produits	44
dota.amort.prov.	25 826	repr amort, transf. Charges	7 206
charges financ.except.	-	produits fin.except.	11 156
<b>Total charges</b>	<b>1 759 280</b>	<b>Total produits</b>	<b>1 878 382</b>

<b>Résultat:</b>	<b>119 101 €</b>
------------------	------------------

#### 1. Analyse du bilan

Avec un niveau d'achat de biens immobilisés faible en 2015 (17 000 €) et des frais de mobilier, matériels et agencements assez largement amortis, le compte immobilisations se maintient à un niveau peu élevé (92 241 €), l'agence ayant toujours en location ses locaux ainsi que la plupart de ses véhicules.

Les comptes de créances au 31 décembre (329 438 € de subventions non encore encaissées) est en hausse de 10 % par rapport à 2014 et s'explique comme chaque année par le montant élevé des subventions régionales demandées en fin d'exercice mais non encore encaissées. En revanche les dettes fournisseurs et organismes sociaux non encore facturées à l'agence (285 343 €) sont en constante diminution depuis 2012.

Les fonds propres restent élevés au terme de la 6eme année de fonctionnement de QCD, s'élevant à 1 241 787 €, auxquels s'ajoute le présent résultat de 119 101 €.

Enfin les dotations (15 114 €) correspondent à un montant de subvention d'investissement non encore amorti et le compte de disponibilité (1.239.666€) reflète encore la bonne situation financière de l'agence.

## 2. Analyse du compte de résultat

Le niveau des comptes de Quimper Cornouaille Développement évolue assez nettement en 2015 par rapport à l'exercice 2014 : les charges s'atténuent de 11 % et les produits de 17 %.

### A) Les charges

	Exercice 2014	Exercice 2015	Evolution 2015/2014	
			en k€	en %
salaires et charges personnel mis à dispo	1 120 581	1 075 311	- 45	-4%
charges de gestion	181 257	16 256	- 165	-91%
dota.amort.prov.	629 701	641 887	12	2%
charges fin.except.	34 238	25 826	- 8	-25%
<b>Total charges:</b>	<b>1 965 777</b>	<b>1 759 280</b>	<b>- 206</b>	<b>-11%</b>

### Salaires et charges

Les charges de personnel au sens large (personnel propre, taxe sur les salaires et agents mis à disposition) se montent à 1.091.567 €, en retrait de 16 % par rapport à l'année 2014 pour un effectif de 24.26 etp en 2015 contre 27.75 en 2014. Ce recul s'explique par le retrait des 4 agents mis à disposition par Quimper Communauté jusqu'en décembre 2014 et par les départs non remplacés de deux salariés en 2015, l'agence ayant par ailleurs eu recours à 3 CDD (renfort tourisme, appel à projets ialys et remplacement congé maternité) et à la mise à disposition partielle d'une directrice par intérim jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur en octobre. Par effet des départs/arrivées en cours d'année, l'effectif était de 23 personnes au 31 décembre 2015, dont 1 CDD.

### Charges de gestion

L'ensemble des charges de gestion se monte à 641.887 €, en progression de 2 % par rapport à l'année 2014 en dépit d'un effectif moindre, ce qui appelle quelques explications.

comptes de charges	2014	2015	Evolution 2015/2014
60+61+62 sauf personnel mis à disposition	402 508	357 622	-11%
611: études, prestations	154 379	241 023	+ 56%
63: taxes (sauf taxe /salaires)	13 345	42 352	+ 217%
65 : autres charges	849	893	

**Les charges courantes de gestion** (comptes 60-61-62) sont logiquement en baisse de 11 % par rapport à 2014, en lien avec la diminution des effectifs de 13 % calculée en etp.

**Les études et prestations** engagées pour des actions spécifiques ont en revanche fortement progressé par rapport à 2014 (+ 56 %). Elles se répartissent entre ialys (136 k€), le développement

touristique (60 k€), la transition énergétique (22 k€) et les frais liés au projet de pôle interconsulaire de Cuzon (40 k€).

**Le compte de taxes** (hors taxes sur les salaires) accuse quant à lui une hausse conséquente (217 %) liée au dépassement du seuil de 20 salariés en 2012. En effet, après 3 années de dispense, l'agence est assujettie à la taxe liée à l'effort à la construction, tout comme à la contribution travailleurs handicapés (14 415 €), faute d'avoir honoré son obligation d'emploi à partir de 2015. Enfin les nouvelles règles de versement aux OPCA affectent la taxe sur la formation, l'agence ayant contribué à hauteur de 1.6 % de la masse salariale pour son plan de formation 2016.

Les dotations aux amortissements sont logiquement en baisse à défaut d'investissements nouveaux conséquents, et les charges financières ou exceptionnelles n'appellent pas de commentaire.

### **B ) Les produits**

	Exercice	Exercice	Evolution	
	2014	2015	en k€	en %
prestations	4 825	4 870	0	1%
subventions et cotisations	2 233 672	1 855 106	- 379	-17%
autres produits	21	44	0	110%
reprise amort, tr. Charges	3 687	7 206	4	95%
produits fin.except.	21 053	11 156	- 10	-47%
<b>Total produits:</b>	<b>2 263 258</b>	<b>1 878 382</b>	<b>- 385</b>	<b>-17%</b>

Les produits sont toujours essentiellement portés aux comptes de subventions et cotisations, conformément au principe de l'agence qui est d'exercer ses missions au titre de son programme partenarial et non pas de rendre des prestations.

Ces subventions et cotisations se montent à 1 855 106 €, en retrait de 17 % par rapport à 2014.

Notons que les cotisations des EPCI par habitant sont inchangées en 2015 par rapport à 2014. Globalement, on peut relever les points suivants :

- Quimper Communauté : le retrait de son service économique a entraîné un différentiel de 242 K€ comparativement à 2014 ;
- Etat : 95 146 € contre 144 109 € en 2014 au titre de sa subvention pour le fonctionnement d'agence d'urbanisme
- Département : fin de la contribution au service CEP, maintien de l'aide aux actions de lutte contre la précarité énergétique
- Communes CEP : une contribution totale de 95 k€, inférieure aux prévisions budgétaires, la cotisation de ré-adhésion au service CEP des communes de Plomelin et Ergué-Gabéric n'ayant pas été appelée fin 2015 mais reportée sur l'exercice 2016.
- Région : un niveau de subvention globalement stable, de l'ordre de 300 k€/an, sur financement de postes (énergie, pays, Leader, conseil de développement) ou sur actions ponctuelles

- Ademe : un soutien continu aux postes et actions portées par le pôle transition énergétique (52 k€)
- Une subvention conséquente de Foncier de Bretagne pour l'année 2015, soit 52 200 €
- Des compléments ponctuels de financements de la part de Douarnenez Communauté (précarité énergétique) et CCA (projet de territoire)

A noter également que les actions engagées sur ialys en 2015 (136 k€) n'ont bénéficié d'aucune recette en 2015, mais une demande de subvention régionale triennale incluant les actions réalisées en 2015 est prévue sur 2016.

Les produits financiers et exceptionnels (21.053 €) enfin viennent abonder légèrement le résultat.

### 3. Conclusion

L'état des finances de Quimper Cornouaille Développement reste très favorable.

Le résultat de 119 101 € compense la reprise sur exercice antérieur qui a été nécessaire à l'équilibre du budget 2016 à hauteur de 116 000 €. L'agence maintient ainsi son assise financière face aux exigences de trésorerie et aux aléas sur exercices futurs, avec des niveaux de subventions pour actions qui ne sont pas garantis. Par ailleurs, dans la perspective du projet d'investissement immobilier de Cuzon, les fonds propres ont toujours vocation à être utilisés dans le cadre de ce projet.

Pour la clarté de la vocation de ces fonds propres, le résultat 2015 pourrait être affecté en totalité en fonds de réserve associative portant désormais son total à 748.516 € + 119 101 € et laissant en conséquence la réserve de 493.271 € en report à nouveau.

---

#### **Résolution :**

***Compte tenu de ce qui précède, ayant pris connaissance des états comptables, et après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes,***

#### ***L'assemblée générale :***

- ***approuve les comptes 2015 de Quimper Cornouaille Développement,***
- ***donne quitus au conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion,***
- ***décide d'affecter la totalité du résultat 2015 en compte de réserve associative.***

Le Président

  
Ludovic JOLIVET

Le Secrétaire

  
Claude RAVALEC



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

**QUIMPER CORNOUAILLE  
DEVELOPPEMENT**

**3 rue Pitre Chevalier**

**29000 QUIMPER**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2015**

**SOMMAIRE**

	<b><u>PAGES</u></b>
<b><u>COMPTE-RENDU DES TRAVAUX</u></b>	
<b><u>ETATS DE SYNTHESE</u></b>	
BILAN AU 31/12/15	1 & 2
COMPTE DE RESULTAT : Période du 01/01/15 au 31/12/15	3 & 4
<b><u>DETAILS DU BILAN</u></b>	
DETAILS DE L'ACTIF	5 & 6
DETAILS DU PASSIF	7 & 8
<b><u>DETAILS DU COMPTE DE RESULTAT</u></b>	9 à 12
<b><u>ANNEXE LEGALE</u></b>	13 à 18



## COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 17 novembre 2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association **QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT** relatifs à l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Ces comptes annuels qui comportent 18 pages, sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan .....	1 661 345 Euros
- Produits d'exploitation .....	4 870 Euros
- Résultat net comptable.....	119 101 Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à QUIMPER,  
Le 8 avril 2016.

  
Pierre-Marie GORIOUX,  
Expert-Comptable Diplômé.

**GORIOUX & ASSOCIÉS**  
11, rue Félix Le Dantec – CS 82004  
29018 QUIMPER CEDEX  
Tél. : 02.98.55.27.48 – Fax : 02.98.55.06.15

**ETATS DE SYNTHESE**  
**ET**  
**DETAIL DES COMPTES**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	72 287	64 902	7 385	0,44	225	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	230 136	163 209	66 926	4,03	82 366	5,22
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	1 500		1 500	0,09	1 500	0,10
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	0,99	16 429	1,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>320 352</b>	<b>228 111</b>	<b>92 241</b>	<b>5,55</b>	<b>100 520</b>	<b>6,37</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	328		328	0,02		
Créances usagers et comptes rattachés	319 350		319 350	19,22	289 251	18,33
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					3 043	0,19
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 239 667		1 239 667	74,62	1 177 831	74,63
Charges constatées d'avance	9 760		9 760	0,59	7 599	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 569 105</b>		<b>1 569 105</b>	<b>94,45</b>	<b>1 477 724</b>	<b>93,63</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 889 457</b>	<b>228 111</b>	<b>1 661 345</b>	<b>100,00</b>	<b>1 578 244</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	748 516	45,05	451 035	28,58
Report à nouveau	493 271	29,69	493 271	31,25
Résultat de l'exercice	119 101	7,17	297 481	18,85
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 114	0,91	22 264	1,41
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 376 003</b>	<b>82,82</b>	<b>1 264 051</b>	<b>80,09</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	157 876	9,50	197 018	12,48
Autres	127 466	7,87	117 175	7,42
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>285 343</b>	<b>17,18</b>	<b>314 193</b>	<b>19,91</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 661 345</b>	<b>100,00</b>	<b>1 578 244</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMpte DE Résultat		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services		4 870		4 870	100,00	4 825	100,00	45	0,93
<b>Montants nets produits d'expl.</b>		<b>4 870</b>		<b>4 870</b>	<b>100,00</b>	<b>4 825</b>	<b>100,00</b>	<b>45</b>	<b>0,93</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation				1 297 556	N/S	1 699 303	N/S	-401 747	-23,63
Cotisations				557 550	N/S	534 370	N/S	23 180	4,34
(+ )Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits				44	0,90	21	0,44	23	109,52
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges				7 206	147,97	3 687	76,41	3 519	95,44
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>				<b>1 862 356</b>	<b>N/S</b>	<b>2 237 380</b>	<b>N/S</b>	<b>-375 024</b>	<b>-16,75</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>				<b>1 867 226</b>	<b>N/S</b>	<b>2 242 205</b>	<b>N/S</b>	<b>-374 979</b>	<b>-16,71</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés				4 006	82,26	6 073	125,87	-2 067	-34,03
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>				<b>4 006</b>	<b>82,26</b>	<b>6 073</b>	<b>125,87</b>	<b>-2 067</b>	<b>-34,03</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion						100	2,07	-100	-100,00
Sur opérations en capital				7 150	146,82	14 880	308,39	-7 730	-51,94
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>				<b>7 150</b>	<b>146,82</b>	<b>14 980</b>	<b>310,47</b>	<b>-7 830</b>	<b>-52,26</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>				<b>1 878 382</b>	<b>N/S</b>	<b>2 263 259</b>	<b>N/S</b>	<b>-384 877</b>	<b>-17,00</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 878 382</b>	<b>N/S</b>	<b>2 263 259</b>	<b>N/S</b>	<b>-384 877</b>	<b>-17,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés				25 097	515,34	24 522	506,23	575	2,34
Services extérieurs				444 536	N/S	368 831	N/S	75 705	20,53
Autres services extérieurs				145 266	N/S	343 953	N/S	-198 687	-57,76
Impôts, taxes et versements assimilés				96 058	N/S	72 804	N/S	23 254	31,94
Salaires et traitements				733 624	N/S	799 192	N/S	-65 568	-8,19
Charges sociales				286 881	N/S	321 389	N/S	-34 508	-10,73
Autres charges de personnel				1 100	22,59			1 100	N/S
Subventions accordées par l'association									

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	25 826	530,31	34 238	709,60	-8 412	-24,56
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	893	18,34	849	17,60	44	5,18
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 759 280</b>	N/S	<b>1 965 778</b>	N/S	<b>-206 498</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 759 280</b>	N/S	<b>1 965 778</b>	N/S	<b>-206 498</b>	-10,49
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>119 101</b>	N/S	<b>297 481</b>	N/S	<b>-178 380</b>	-59,95
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 878 382</b>	N/S	<b>2 263 259</b>	N/S	<b>-384 877</b>	-17,00
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	72 287	64 902	7 385	0,44	225	0,01
20500000 Concessions, brevets, licences, marques.	50 299		50 299	3,03	41 059	2,60
20510000 logiciel documentaire	21 988		21 988	1,32	21 988	1,39
28050000 Amort. : logiciels		42 913	-42 913	-2,57	-40 834	-2,58
28051000 Amort. : logiciel documentaire		21 988	-21 988	-1,31	-21 988	-1,38
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	230 136	163 209	66 926	4,03	82 366	5,22
21810000 agencement	65 050		65 050	3,92	62 339	3,95
21820000 matériel de transport	12 000		12 000	0,72	12 000	0,76
21830000 Matériel de bureau et informatique	73 629		73 629	4,43	68 033	4,31
21840000 Mobilier	58 280		58 280	3,51	58 280	3,69
21880000 Autres immobilisations corporelles	21 177		21 177	1,27	21 177	1,34
28181000 Amort. : agencements		30 536	-30 536	-1,83	-24 229	-1,53
28182000 Amort. : matériel de transport		4 273	-4 273	-0,25	-1 873	-0,11
28183000 Amort.matériel de bureau et info		56 429	-56 429	-3,39	-46 836	-2,96
28184000 Amortissement mobilier		53 175	-53 175	-3,19	-49 814	-3,15
28188000 Amort. : autres immos corporelles		18 797	-18 797	-1,12	-16 711	-1,05
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	1 500		1 500	0,09	1 500	0,10
26110000 prise de participation - actions	1 500		1 500	0,09	1 500	0,10
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	0,99	16 429	1,04
27500000 Dépôt de garantie	16 429		16 429	0,99	16 429	1,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>320 352</b>	<b>228 111</b>	<b>92 241</b>	<b>5,55</b>	<b>100 520</b>	<b>6,37</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	328		328	0,02		
40910000 Fournisseurs : avances et acomptes	328		328	0,02		
Créances usagers et comptes rattachés	319 350		319 350	19,22	289 251	18,33
41810000 Clients : factures à établir	319 350		319 350	19,22	289 251	18,33
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2015 (12 mois)				31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					<b>3 043</b>	0,19
44870000 Etat : produits à recevoir					781	0,05
46870000 Divers : Produits à recevoir					2 262	0,14
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	<b>1 239 667</b>		<b>1 239 667</b>	74,62	<b>1 177 831</b>	74,63
51200000 Livret A	77 401		77 401	4,66	76 714	4,86
51210000 Crédit agricole	11 806		11 806	0,71	23 976	1,52
51220000 livret	1 150 460		1 150 460	69,25	1 077 141	68,25
Charges constatées d'avance	<b>9 760</b>		<b>9 760</b>	0,59	<b>7 599</b>	0,48
48600000 Charges constatées d'avance	9 760		9 760	0,59	7 599	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 569 105</b>		<b>1 569 105</b>	94,45	<b>1 477 724</b>	93,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 889 457</b>	<b>228 111</b>	<b>1 661 345</b>	100,00	<b>1 578 244</b>	100,00

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2015		31/12/2014	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	<b>748 516</b>	45,05	<b>451 035</b>	28,58
10681000 Reserves associatives	748 516	45,05	451 035	28,58
Report à nouveau	<b>493 271</b>	29,69	<b>493 271</b>	31,25
11000000 Report à nouveau	493 271	29,69	493 271	31,25
Résultat de l'exercice	<b>119 101</b>	7,17	<b>297 481</b>	18,85
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	<b>15 114</b>	0,91	<b>22 264</b>	1,41
13100000 Subventions d'investissement	100 000	6,02	100 000	6,34
13180000 Subventions investissemnt Gip			18 270	1,16
13900000 Quote part subv. virée rtlat	-84 886	-5,10	-78 633	-4,97
13918000 Quote part subv. Gip virée rtlat			-17 374	-1,09
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
	<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 376 003</b>	<b>1 264 051</b>	80,09
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	<b>TOTAL (II)</b>			
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
	<b>TOTAL(III)</b>			
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>157 876</b>	9,50	<b>197 018</b>	12,48
40100000 Fournisseurs	107 806	6,49	65 595	4,16
40810000 Fournisseurs : factures non parvenues	50 071	3,01	131 423	8,33
Autres	<b>127 466</b>	7,67	<b>117 175</b>	7,42
42860000 Personnel : charges à payer	30 760	1,85	36 745	2,33
43100000 Urssaf	32 158	1,94	35 497	2,25
43750000 April	11 469	0,69	12 120	0,77
43760000 Ircantec	5 015	0,30	4 177	0,26
43770000 RAFP			573	0,04
43780000 CNRACL			3 400	0,22
43860000 Organismes sociaux : charges à payer	47 269	2,85	24 662	1,56
44860000 Etat : charges à payer	795	0,05		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL(IV)</b>	<b>285 343</b>	<b>314 193</b>	19,91
Ecarts de conversion passif (V)				

**Quimper Cornouaille Développement**

page 8

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

**BILAN PASSIF**  
DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)
---------------	---	---

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 661 345</b>	100,00	<b>1 578 244</b>	100,00
---------------------	------------------	--------	------------------	--------

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	4 870		4 870	100,00	4 825	100,00	45	0,93	
70600000 Prestations de services	4 870		4 870	100,00	4 825	100,00	45	0,93	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>4 870</b>		<b>4 870</b>	<b>100,00</b>	<b>4 825</b>	<b>100,00</b>	<b>45</b>	<b>0,93</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 297 556	N/S	1 699 303	N/S	-401 747	-23,63	
74100000 subventions Etat			95 146	N/S	292 923	N/S	-197 777	-67,51	
74200000 subventions Région			303 133	N/S	302 747	N/S	386	0,13	
74300000 subventions Département			35 638	731,79	46 380	961,24	-10 742	-23,15	
74400000 subventions EPCI			33 000	677,62	16 500	341,97	16 500	100,00	
74500000 Subventions Quimper Co			666 000	N/S	914 376	N/S	-248 376	-27,15	
74600000 Subventions Symescato			60 000	N/S	60 000	N/S		0,00	
74700000 subventions autres			52 200	N/S	2 400	49,74	49 800	N/S	
74800000 subventions ADEME			52 439	N/S	63 978	N/S	-11 539	-18,03	
Cotisations			557 550	N/S	534 370	N/S	23 180	4,34	
75600000 Cotisations adhérents			461 674	N/S	448 586	N/S	13 088	2,92	
75600100 Cotisations communes cep			95 876	N/S	85 784	N/S	10 092	11,76	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			44	0,90	21	0,44	23	109,52	
75800000 Produits divers de gestion courante			44	0,90	21	0,44	23	109,52	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			7 206	147,97	3 687	76,41	3 519	95,44	
79100000 Transfert de charges			6 737	138,34	3 687	76,41	3 050	82,72	
79140000 avantage en nature			469	9,63			469	N/S	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>1 862 356</b>	<b>N/S</b>	<b>2 237 380</b>	<b>N/S</b>	<b>-375 024</b>	<b>-16,75</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 867 226</b>	<b>N/S</b>	<b>2 242 205</b>	<b>N/S</b>	<b>-374 979</b>	<b>-16,71</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Excédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			4 006	82,26	6 073	125,87	-2 067	-34,03	
76800000 Autres produits financiers			4 006	82,26	6 073	125,87	-2 067	-34,03	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>4 006</b>	<b>82,26</b>	<b>6 073</b>	<b>125,87</b>	<b>-2 067</b>	<b>-34,03</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion					100	2,07	-100	-100,00	
77180000 Autres produits except.					100	2,07	-100	-100,00	
Sur opérations en capital			7 150	146,82	14 880	308,39	-7 730	-51,94	
77700000 Quote part de subv. virée au rltat			7 150	146,82	14 880	308,39	-7 730	-51,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges									

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>	<b>7 150</b>	146,82	<b>14 980</b>	310,47	<b>-7 830</b>	-52,26
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>1 878 382</b>	N/S	<b>2 263 259</b>	N/S	<b>-384 877</b>	-17,00
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 878 382</b>	N/S	<b>2 263 259</b>	N/S	<b>-384 877</b>	-17,00
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats non stockés	<b>25 097</b>	515,34	<b>24 522</b>	508,23	575	2,34
60610000 Carburant	3 894	79,96	4 900	101,55	-1 006	-20,52
60610100 Edf	8 890	182,55	8 361	173,28	529	6,33
60610200 Eau	394	8,09	328	6,80	66	20,12
60630000 Fournitures entretien et petit équipemen	1 453	29,84	187	3,88	1 266	677,01
60640100 Fournitures : administratives	5 547	113,90	8 613	178,51	-3 066	-35,59
60680000 Fournitures : diverses	4 920	101,03	2 133	44,21	2 787	130,66
Services extérieurs	<b>444 536</b>	N/S	<b>368 831</b>	N/S	75 705	20,53
61100000 Sous traitance	158 518	N/S	115 064	N/S	43 454	37,77
61320100 Locations : immobilières	97 796	N/S	98 826	N/S	-1 030	-1,03
61320200 Location : immeuble Marygold II	52 586	N/S	52 124	N/S	462	0,89
61320300 location salles			276	5,72	-276	-100,00
61350000 Locations : véhicule	15 660	321,56	13 092	271,34	2 568	19,62
61350100 Locations : matériel	4 181	85,85	5 230	108,39	-1 049	-20,05
61400000 Charges locatives	4 844	99,47	4 074	84,44	770	18,90
61500100 Entretien locaux	14 364	294,95	14 152	293,31	212	1,50
61550000 Entretien et réparations	683	14,02	1 683	34,88	-1 000	-59,41
61560000 Maintenance : copieurs	8 405	172,59	9 203	190,74	-798	-8,66
61560100 Maintenance : Sage	329	6,76	316	6,55	13	4,11
61560200 Maintenance : fibre optique	662	13,59	662	13,72	0,00	0,00
61560300 Maintenance : autres	15 516	318,60	13 069	270,86	2 447	18,72
61580000 Entretien : divers	324	6,65	194	4,02	130	87,01
61600000 Assurances	4 733	97,19	4 884	101,22	-151	-3,08
61700000 Etudes et recherches	42 164	865,79			42 164	N/S
61800100 Formations	11 897	244,29	8 217	170,30	3 680	44,79
61802000 Documentation générale	4 300	88,30	8 053	166,90	-3 753	-46,59
61803000 doc statistique	7 480	153,59	19 712	408,54	-12 232	-62,04
61850000 frais de colloque	94	1,93			94	N/S
Autres services extérieurs	<b>145 266</b>	N/S	<b>343 953</b>	N/S	-198 687	-57,76
62100000 rémunération stagiaires	5 429	111,48	2 784	57,70	2 645	95,01
62100100 frais annexes stagiaires			6 250	129,53	-6 250	-100,00
62140000 Personnel mis à disposition	16 256	333,80	181 257	N/S	-165 001	-91,02
62261000 Honoraires : comptables	3 696	75,89	3 696	76,60	0,00	0,00
62262000 Honoraires : social	8 270	169,82	9 962	206,47	-1 692	-16,97
62263000 Honoraires : commissaire aux comptes	5 604	115,07	3 284	68,06	2 320	70,65
62264000 Honoraires : divers	3 409	70,00			3 409	N/S
62310100 annonces et insertions	1 026	21,07	5 859	121,43	-4 833	-82,48
62330000 foires et expositions	1 780	36,55	857	17,76	923	107,70
62340100 Cadeaux	224	4,60	141	2,92	83	58,87
62360000 Catalogues et imprimés	6 306	129,49	4 132	85,64	2 174	52,61
62360100 supports de communication	11 507	236,28	1 007	20,87	10 500	N/S
62360200 cartes	86	1,77	613	12,70	-527	-85,96
62370100 publications	8 075	165,81	13 267	274,96	-5 192	-39,12
62380000 divers	840	17,25	2 492	51,65	-1 652	-66,28
62510100 Frais de déplacement	16 775	344,46	24 336	504,37	-7 561	-31,06
62560100 frais de mission & inscriptions	739	15,17	4 050	83,94	-3 311	-81,74
62570000 Réceptions et frais de séjour	8 760	179,88	16 518	342,34	-7 758	-46,86
62580000 plateaux repas	2 142	43,98			2 142	N/S
62610000 Frais postaux	10 752	220,78	6 247	129,47	4 505	72,11

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
62620000 Téléphone fixe	3 614	74,21	3 985	82,59	-371	-9,30
62621000 Téléphone mobile	5 612	115,24	6 433	133,33	-821	-12,75
62630000 Fibre optique noire	11 040	226,69	11 040	228,81	0,00	0,00
62700000 Services bancaires	63	1,29	63	1,31	0,00	0,00
62800500 Cotisations	12 072	247,89	12 119	251,17	-47	-0,38
62840000 Frais de recrutement personnel	1 192	24,48	23 562	466,33	-22 370	-94,93
Impôts, taxes et versements assimilés	96 058	N/S	72 804	N/S	23 254	31,94
63110000 Taxe : sur les salaires	53 706	N/S	59 259	N/S	-5 553	-9,36
63330500 Taxe : formation continue	19 014	390,43	6 457	133,62	12 557	194,47
63340000 Effort construction	1 802	37,00			1 802	N/S
63360000 Contribution travailleurs handicapés	14 415	296,00			14 415	N/S
63512000 Taxe foncière	7 121	146,22	7 058	146,28	63	0,89
63780000 Taxe : divers			30	0,62	-30	-100,00
Salaires et traitements	733 624	N/S	799 192	N/S	-65 568	-8,19
64100500 Salaires : bruts	720 356	N/S	797 511	N/S	-77 155	-9,66
64120000 Salaires : congés payés	-5 986	-122,91	-3 967	-62,21	-2 019	-50,88
64140000 Salaires : prime de transport en commun	72	1,48	771	15,98	-699	-90,65
64140100 indemnités de rupture conventionnelle	2 603	53,45			2 603	N/S
64140200 avantage en nature véhicule	469	9,63			469	N/S
64145000 Indemnités légales licenciement	4 178	85,79			4 178	N/S
64150000 chèques déjeuners	14 202	291,62	13 251	274,63	951	7,16
64180000 Indemnités journalières			-2 079	-43,06	2 079	-100,00
64190000 indemnités prévoyance April	-2 271	-46,62	-6 294	-130,44	4 023	63,92
Charges sociales	286 881	N/S	321 389	N/S	-34 508	-10,73
64510500 Cotisations : urssaf	230 444	N/S	253 451	N/S	-23 007	-9,07
64535000 Cotisations : retraite et prévoyance	55 708	N/S	67 946	N/S	-12 238	-18,00
64560500 Cotisations : sur congés payés	-2 129	-43,71	-2 521	-52,24	392	15,55
64580000 agessa	376	7,72			376	N/S
64750500 Cotisations : médecine du travail	2 481	50,94	2 514	52,10	-33	-1,30
Autres charges de personnel	1 100	22,59			1 100	N/S
64800000 autres charges de personnel	1 100	22,59			1 100	N/S
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	25 826	530,31	34 238	709,60	-8 412	-24,56
68112000 Dotations aux amortissements	25 826	530,31	34 238	709,60	-8 412	-24,56
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	893	18,34	849	17,60	44	5,16
65110000 redevances licences, marques logiciels	884	18,15	839	17,39	45	5,36
65800000 Charges diverses de gestion courante	8	0,16	10	0,21	-2	-19,99
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 759 280</b>	N/S	<b>1 965 778</b>	N/S	<b>-206 498</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 759 280</b>	N/S	<b>1 965 778</b>	N/S	<b>-206 498</b>	-10,49
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>119 101</b>	N/S	<b>297 481</b>	N/S	<b>-178 380</b>	-59,95
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 878 382</b>	N/S	<b>2 263 259</b>	N/S	<b>-384 877</b>	-17,00
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

**ANNEXE LEGALE**

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

L'agence étant une entité hors champs d'application de l'impôt, les rémunérations versées ne peuvent pas être déduites du résultat.

Par conséquent, l'agence ne peut pas bénéficier du Cice.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

L'Association Quimper Cornouaille Développement s'est associée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère et à la Chambre d'Agriculture du Finistère afin de créer, sur le site de Cuzon à Quimper, un projet immobilier inter-consulaire.

Des charges d'un montant de 37 418 euros figurent ainsi dans les comptes de l'exercice 2015 et concernent des frais préalables à la conception et à la mise en Suvre du projet.

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	63 047		9 240
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	62 339		2 711
Matériel de transport	12 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	147 490		5 596
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	221 829		8 307
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 500		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 429		
TOTAL	17 929		
TOTAL GENERAL	302 805		17 547

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			72 287	72 287
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			65 050	65 050
Matériel de transport			12 000	12 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier			153 086	153 086
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			230 136	230 136
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			16 429	
TOTAL			17 929	
TOTAL GENERAL			320 352	302 423

## 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	62 822	2 080		64 902
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	24 229	6 308		30 536
Matériel de transport	1 873	2 400		4 273
Matériel de bureau, informatique, mobilier	113 361	15 039		128 400
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	139 463	23 747		163 210
TOTAL GENERAL	202 285	25 826		228 111

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 080				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	6 308				
Matériel de transport	2 400				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	15 039				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	23 747				
TOTAL GENERAL	25 826				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## 6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 429		16 429
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	319 350	319 350	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	9 760	9 760	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>345 539</b>	<b>329 110</b>	<b>16 429</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	157 876	157 876		
Personnel et comptes rattachés	30 760	30 760		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 911	95 911		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	795	795		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 343</b>	<b>285 343</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	319 350
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	319 350

**7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 071
Dettes fiscales et sociales	78 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	128 895

**7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	9 760	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	9 760	

Commentaires:

Yves BRUN  
Dominique DENIEL  
Frédérique DENIEL-HOSTIOU  
Laëtitia GUILLEMOT  
Paul GUILLOU  
Hubert HENRY  
Pierre-Yves LE CORRE  
Florent MICHEL  
Odile RICOULT  
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables  
Commissaires aux comptes

Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT  
3 Rue Pitre Chevalier  
29000 QUIMPER

---

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 DECEMBRE 2015**

**OUEST CONSEILS QUIMPER**

143 avenue de Kéradennec - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : [contactquimper@ouestconseils.fr](mailto:contactquimper@ouestconseils.fr)

Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

---

Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Quimper Cornouaille Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et la direction générale de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes suivantes de l'annexe :

- La note « Faits caractéristiques de l'exercice » expose le projet immobilier inter-consulaire sur le site de Cuzon à Quimper et les frais comptabilisés en charge à ce titre dans les comptes 2015 de l'Association.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

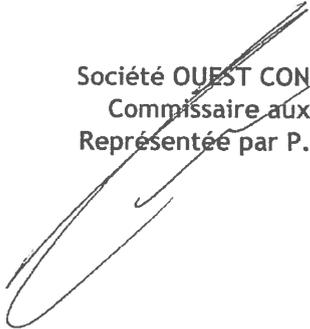
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Quimper, le 7 Avril 2016

  
Société OUEST CONSEILS AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par P.Y LE CORRE

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	72 287	64 902	7 385	0,44	225	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	230 136	163 209	66 926	4,03	82 366	5,22
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	1 500		1 500	0,09	1 500	0,10
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	0,99	16 429	1,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>320 352</b>	<b>228 111</b>	<b>92 241</b>	<b>5,55</b>	<b>100 520</b>	<b>6,37</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	328		328	0,02		
Créances usagers et comptes rattachés	319 350		319 350	19,22	289 251	18,33
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					3 043	0,19
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 239 667		1 239 667	74,82	1 177 831	74,83
Charges constatées d'avance	9 760		9 760	0,59	7 599	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 569 105</b>		<b>1 569 105</b>	<b>94,45</b>	<b>1 477 724</b>	<b>93,63</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>Quest Conseils Quimper</b>						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 889 457</b>	<b>228 111</b>	<b>1 661 345</b>	<b>100,00</b>	<b>1 578 244</b>	<b>100,00</b>

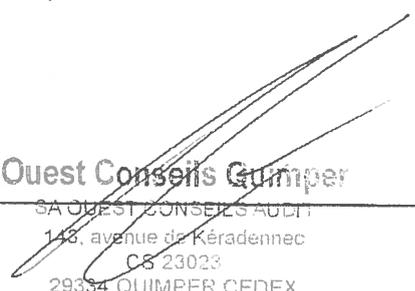
SA OUEST CONSEILS AUDIT  
143, avenue de Kéradervec  
CS 23023  
29334 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	748 516	45,05	451 035	28,58
Report à nouveau	493 271	29,69	493 271	31,25
Résultat de l'exercice	119 101	7,17	297 481	18,85
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 114	0,91	22 264	1,41
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 376 003</b>	<b>82,82</b>	<b>1 264 051</b>	<b>80,09</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	157 876	9,50	197 018	12,48
Autres	127 466	7,67	117 175	7,42
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>285 343</b>	<b>17,18</b>	<b>314 193</b>	<b>19,91</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 661 345</b>	<b>100,00</b>	<b>1 578 244</b>	<b>100,00</b>

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				
 <b>Ouest Conseils Quimper</b> SA OUEST CONSEILS AULT 148, avenue de Kéradennec CS 23023 29334 QUIMPER CEDEX Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 44 14 78				

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
		4 870		4 870	100,00	4 825	100,00	45	0,93
<b>Montants nets produits d'expl.</b>		<b>4 870</b>		<b>4 870</b>	<b>100,00</b>	<b>4 825</b>	<b>100,00</b>	<b>45</b>	<b>0,93</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
				1 297 556	N/S	1 699 303	N/S	-401 747	-23,63
Cotisations									
				557 550	N/S	534 370	N/S	23 180	4,34
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
				44	0,90	21	0,44	23	109,52
Reprise sur provisions, dépréciations									
				7 206	147,97	3 687	76,41	3 519	95,44
Transfert de charges									
				<b>1 862 356</b>	<b>N/S</b>	<b>2 237 380</b>	<b>N/S</b>	<b>-375 024</b>	<b>-16,75</b>
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>									
				<b>1 867 226</b>	<b>N/S</b>	<b>2 242 205</b>	<b>N/S</b>	<b>-374 979</b>	<b>-16,71</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
				4 006	82,26	6 073	125,87	-2 067	-34,03
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
				<b>4 006</b>	<b>82,26</b>	<b>6 073</b>	<b>125,87</b>	<b>-2 067</b>	<b>-34,03</b>
<b>Total des produits financiers (III)</b>									
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
						100	2,07	-100	-100,00
Sur opérations en capital									
				7 150	146,82	14 880	308,39	-7 730	-51,94
Reprises sur provisions et transferts de charges									
				<b>7 150</b>	<b>146,82</b>	<b>14 980</b>	<b>310,47</b>	<b>-7 830</b>	<b>-52,26</b>
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>				<b>1 878 382</b>	<b>N/S</b>	<b>2 263 259</b>	<b>N/S</b>	<b>-384 877</b>	<b>-17,00</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 878 382</b>	<b>N/S</b>	<b>2 263 259</b>	<b>N/S</b>	<b>-384 877</b>	<b>-17,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
				25 097	515,34	24 522	508,23	575	2,34
Services extérieurs									
				444 536	N/S	368 831	N/S	75 705	20,53
Autres services extérieurs									
				145 266	N/S	343 953	N/S	-198 687	-57,76
Impôts, taxes et versements assimilés									
				96 058	N/S	72 804	N/S	23 254	31,94
Salaires et traitements									
				733 624	N/S	799 192	N/S	-65 568	-8,19
Charges sociales									
				286 881	N/S	321 389	N/S	-34 508	-10,73
Autres charges de personnel									
				1 100	22,59			1 100	N/S
Subventions accordées par l'association									

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 826	530,31	34 238	709,60	-8 412	-24,56
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	893	18,34	849	17,60	44	5,18
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 759 280</b>	<b>N/S</b>	<b>1 965 778</b>	<b>N/S</b>	<b>-206 498</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 759 280</b>	<b>N/S</b>	<b>1 965 778</b>	<b>N/S</b>	<b>-206 498</b>	<b>-10,49</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>119 101</b>	<b>N/S</b>	<b>297 481</b>	<b>N/S</b>	<b>-178 380</b>	<b>-59,95</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 878 382</b>	<b>N/S</b>	<b>2 263 259</b>	<b>N/S</b>	<b>-384 877</b>	<b>-17,00</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

L'agence étant une entité hors champs d'application de l'impôt, les rémunérations versées ne peuvent pas être déduites du résultat.

Par conséquent, l'agence ne peut pas bénéficier du Cice.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

L'Association Quimper Cornouaille Développement s'est associée à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère et à la Chambre d'Agriculture du Finistère afin de créer, sur le site de Cuzon à Quimper, un projet immobilier inter-consulaire.

Des charges d'un montant de 37 418 euros figurent ainsi dans les comptes de l'exercice 2015 et concernent des frais préalables à la conception et à la mise en œuvre du projet.

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations Incorporelles	63 047		9 240
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	62 339		2 711
Matériel de transport	12 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	147 490		5 596
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	221 829		8 307
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 500		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 429		
TOTAL	17 929		
TOTAL GENERAL	302 805		17 547

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			72 287	72 287
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			65 050	65 050
Matériel de transport			12 000	12 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier			153 086	153 086
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			230 136	230 136
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			16 429	
TOTAL			17 929	
TOTAL GENERAL			320 352	302 423

## 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	62 822	2 080		64 902
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	24 229	6 308		30 536
Matériel de transport	1 873	2 400		4 273
Matériel de bureau, informatique, mobilier	113 361	15 039		128 400
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	139 463	23 747		163 210
TOTAL GENERAL	202 285	25 826		228 111

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 080				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	6 308				
Matériel de transport	2 400				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	15 039				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	23 747				
TOTAL GENERAL	25 826				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## 6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 429		16 429
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	319 350	319 350	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	9 760	9 760	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>345 539</b>	<b>329 110</b>	<b>16 429</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	157 876	157 876		
Personnel et comptes rattachés	30 760	30 760		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 911	95 911		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	795	795		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 343</b>	<b>285 343</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	319 350
Autres créances	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>319 350</b>

**7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 071
Dettes fiscales et sociales	78 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>128 895</b>

**7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	9 760	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>9 760</b>	

Commentaires:

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

---

**Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT**

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Quimper, le 7 avril 2016

  
Société OUEST CONSEILS AUDIT  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par P.Y LE CORRE

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Délibération N° QCD-41.02

### Rapport d'activités 2015

En 2015, les actions et les opérations menées par Quimper Cornouaille Développement (QCD) ont prioritairement été déclinées en faveur du développement économique du territoire et de la mise en réseau des acteurs.

**Au titre d'Agence de développement économique**, QCD a impulsé des démarches sur trois filières majeures, soit l'agroalimentaire avec le cluster IALYS, le tourisme avec la Destination, et enfin les activités liées à l'économie maritime.

Soucieux des enjeux liés à la formation des techniques et des technologies alimentaires, la direction de IALYS, adossée à QCD, a initié, avec l'appui du Conseil régional de Bretagne et du Rectorat de Rennes, une démarche en faveur du lycée Chaptal visant à répondre à un appel à projets du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La réponse attendue prochainement sera déterminante pour les entreprises de la filière. Toujours par le biais de IALYS, le partenariat initié entre QCD et la CCI de Quimper aura permis à des dirigeants d'entreprises de fédérer leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines et de marketing produit.

La promotion de la Destination Quimper Cornouaille s'est concrétisée, en lien avec l'Agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD), par la conception de différentes vidéos promotionnelles visualisables sur You Tube, la création de reportages photos, la conception d'un blog dédié #MaCornouaille, la participation au salon France Show à Londres, l'édition en 58 000 exemplaires « la Cornouaille terre aux 1000 visages », le tout en lien avec la CCI de Quimper Cornouaille et le Groupement touristique de Cornouaille, soit autant d'opérations visant à mettre en valeur les atouts du territoire.

En juin dernier la signature du contrat de partenariat Europe–Région Bretagne–Pays de Cornouaille, pour la période 2014-2016, a conduit Quimper Cornouaille Développement à informer et mobiliser l'ensemble des acteurs locaux afin de faire remonter les projets structurants pour leur territoire. La mise en place du Comité Unique de Programmation (CUP) aura permis, au second semestre 2015, d'auditionner un nombre important de porteurs de projets.

**Au titre d'Agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire**, QCD s'est investi tout au long de l'année 2015 sur la coordination de l'InterSCoT et du suivi des 5 SCoT. Au cours du premier semestre, des travaux ont été initiés suite à une décision prise par le SYMESCOTO de modifier le volet urbanisme commercial du SCoT, ce qui a donné lieu à la tenue d'une enquête publique. En septembre, QCD a publié son cinquième rapport sur l'observation de l'habitat en Cornouaille ce qui a permis la tenue de réunions rassemblant les professionnels (promoteurs et aménageurs, etc.) du secteur. Dans le cadre du partenariat avec Foncier de Bretagne, QCD a réalisé un diagnostic sur les enjeux fonciers inscrits dans les futures conventions 2016 -2020. Ce travail s'est fait en coordination avec les autres agences d'urbanismes bretonnes.

**Au titre d'agence locale d'énergie**, QCD a, via une étroite collaboration avec ADEME et la Région Bretagne, réaffirmé son rôle et sa position d'acteur référent en matière de transition énergétique. La participation au montage et l'animation de la première édition du Festival Breizh Transition Energétique, de même que la participation au comité Wattmor en sont des exemples concrets. L'Espace Info Energie (EIE) aura permis de conseiller plus de 2.800 particuliers. En 2015 l'EIE a participé à plus 40 manifestations concernant l'habitat, l'écoconstruction ou encore la semaine du développement durable. QCD a reçu un avis positif de l'ADEME et de la Région Bretagne suite à sa candidature en juin 2015 dans le cadre d'un appel à projet concernant le lancement de Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat en Cornouaille. Le conseil et l'accompagnement en matière de précarité énergétique et en Energie Partagé (CEP) ont été maintenus au profit respectif des particuliers et des petites communes.

Sur le projet Bretagne Très Haut Débit, QCD a défendu les intérêts de la Cornouaille en participant à 15 réunions techniques.

Une nouvelle dynamique s'est mise en place en 2015 avec la relance du Conseil de développement de Cornouaille et l'élection d'un nouveau Bureau. La mise en place de 4 commissions thématiques (maritime ; économie, emploi et formation ; développement rural et aménagement) permet, via des ateliers de restitution, d'informer les élus du territoire cornouillais des résolutions prises en séances.

Fin 2015, QCD c'est doté d'un Copil économique auquel sont associés l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Lieu permanent de réflexion, de concertation et de dialogue, ce Copil Eco se veut une réponse concrète à l'ouverture souhaitée par les élus de Cornouaille au monde économique.

---

Au vu du document présenté,

- le **conseil d'administration** valide la proposition de rapport d'activités 2015.

- et l'**assemblée générale** approuve le rapport d'activités 2015 proposé.

Le Président



Ludovic JOLIVET



Le Secrétaire



Claude RAVALEC

**MISSION 1 : AGENCE D'URBANISME**

Financée par le budget partenarial (Etat, Région, Dpt, EPCI, ...) ± recettes « in house »

**OBSERVATION**Tous domaines  
(Economie, foncier, habitat, envt...)Système d'observation  
statistiquesSystème d'Information  
Géographique (SIG)Système d'information  
documentaire**ETUDES ET  
ANALYSES**

(tous domaines)

*Prospective* : Etude Bretagne 2040  
(étude inter AU de Bretagne)  
*Foncier* : Référentiel foncier pour  
les EPCI de Cornouaille, diagnostic  
des enjeux pour les conventions  
EPFR 2016-2020  
*Tourisme* : Etudes tourisme urbain

**AUDITS  
CONCERTATION**

(tous domaines)

Copil économique

7 commissions

Conseil de développement

**AUTRES  
RESSOURCES**

(tous domaines)

Réseau FNAU

Club habitat (ADEUPa)

Etc.

Conception, négociation, actualisation du projet stratégique

**« CORNOUAILLE 2030 »**

( = le projet stratégique d'intérêt commun )

Déclinaison / injection du projet stratégique dans l'action opérationnelle

**FILIERES ET  
GRANDS  
PROJETS**

**Filières agro-alim.**  
- Projet Ialys  
- Réseau de perform. alimentaire

**Filières tourisme**  
- Dest Qper-Cornouaille  
- Pays touristique Cornouaille

**Filières maritimes**  
- Activités éco / eau de mer  
- Réseau des développeurs  
- Foncier économique  
- ENR marines

**Filières emploi**  
- Projet campus métiers-qualif

**Filières énergie**  
- GT bois-énergie  
- Festival BZH Transition

**MARKETING  
TERRITORIAL**

**Economie de  
production**

**Economie  
touristique**

**Economie  
résidentielle**

**AMENAGEMENT  
DU  
TERRITOIRE**

**Planification  
territoriale**  
- Coord interSCoT  
- Projet de territoires pour les  
EPCI de Cornouaille

**Programmation  
financière:**  
- Contrat de partenariat 2014-2020  
Région-pays de Cornouaille  
- Programme Leader  
- Volet Territorial du FEAMP  
- Territoire numérique (BTHD)

**ACCOMPAGNEMENT  
SPECIFIQUE  
« in house »  
(maxi 30% du budget)**

**Prestations  
d'accompagnement  
individualisé ne  
pouvant être  
effectuées par des  
bureaux d'étude  
privés**

**Membres partenaires  
(maxi 30% du budget)  
Tiers non membres  
(maxi 20% du budget)**

**MISSION 2 :****AGENCE LOCALE ENERGIE CLIMAT**

(Financée par cotisation adhérents + subv. ADEME et CR)

**=> Collectivités :**

- Animations, expos, visites
- Accompagnement des EPCI (A21, OPAH, PIG, ...)
- Etude eau-énergie des piscines de Cornouaille, ...
- Plateforme Locale de rénovation de l'Habitat
- Lutte contre la précarité énergétique (CD29)
- Conseil en Energie Partagé,
- Certificats d'Economie d'Energie

**=> Particuliers (EIE) :**

- Animations, expositions, visites
- Conseil personnalisé

**MISSION 3 :****BUREAU D'ETUDE PUBLIC MUTUALISE**

(Financée par les bénéficiaires)

**=> Prestations d'AMO (pilotage, appui, conseils, ...)****=> Prestations de MOE (production d'études)**

SCoT de l'Odét  
(volet urba commercial, avis sur les PLU)  
PLH Quimper Co 2011-2016  
(bilan triénnal PLH 2011-2016 + lancement PLH élargi 2017-2023)

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Délibération N° QCD-41.03

### Projet de Pôle inter consulaire de Cuzon

#### **Adoption d'une délibération vis-à-vis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

##### **Rappel**

Le projet interconsulaire de Cuzon a été présenté en séance du Conseil d'Administration le 14 décembre 2015. Pour mémoire, une première rencontre s'est tenue en novembre 2015, en présence du Secrétaire général de la Préfecture du Finistère, des Présidents des Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA29) et d'Agriculture du Finistère (CA) ainsi que de Quimper Cornouaille Développement (QCD). Cette rencontre avait permis de rappeler et de défendre l'intérêt de ce projet pour la Cornouaille, et de présenter les besoins de financement vis-à-vis de la Préfecture et des autres financeurs.

Le 4 avril dernier, les trois Présidents de la CAM, de la CA et de QCD ont rencontré Mme SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil départemental du Finistère et M. Mickaël QUERNEZ, Vice-président en charge de l'économie, afin de leur présenter les enjeux liés à ce projet structurant pour la Cornouaille (voir document ci-joint). Une deuxième rencontre est prévue avec la Préfecture, le 20 avril prochain

Le projet est estimé à 8.8 millions d'euros TTC. Le Conseil départemental, la Préfecture du Finistère et la Région Bretagne sont sollicités à hauteur de 3.3 millions d'euros.

##### **Contexte**

Afin de permettre à la CMA29 du Finistère d'agir comme maître d'ouvrage « délégué », il est nécessaire que QCD et la CA votent, individuellement, une délibération autorisant la CMA29 à engager les démarches permettant de couvrir les frais d'études en amont du projet (architectes, expert géomètre, juriste). Ces frais seront par la suite répartis entre les trois structures.

A titre indicatif, la CMA29 a adopté, par son Conseil d'administration de février dernier, le principe d'une délibération désignant la CMA29 comme maître d'ouvrage « délégué » sur la base d'une condition suspensive d'obtention des subventions nécessaires à la réalisation du projet.

Vous trouverez ci-joint la délibération proposée pour QCD en faveur de la CMA29. Elle reprend la même clause de conditions suspensive à l'obtention des subventions (voir document ci-joint).

**Résolution :**

Compte tenu de ce qui précède, ayant pris connaissance de la délibération présentée en page 47 du rapport :

« **DESIGNANT** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère comme Maître d'ouvrage « délégué » tel que prévu par la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée :

- **sur la base d'une convention qui sera approuvée ultérieurement par les parties au projet ;**
- **sous condition d'obtention des subventions nécessaires à la réalisation du projet. »**

La délibération est votée à l'unanimité du conseil d'administration.

Le Président



**Ludovic JOLIVET**

Le Secrétaire



**Claude RAVALEC**



## Projet inter-consulaire de Cuzon

---

- VU** la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;
- RAPPELLE** que les Présidents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA29), de la Chambre d'agriculture et de Quimper Cornouaille Développement (QCD) ont souhaité mutualiser leurs sièges départementaux afin de réduire les coûts de construction et de fonctionnement et que le site de Cuzon est de nature à répondre à la convergence d'intérêts des organisations qui souhaitent également se rapprocher pour accompagner des acteurs économiques souvent amenés à collaborer sur un même territoire ;
- RAPPELLE** qu'un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été lancé par la CMA29 le 30 septembre 2014 (avis n°14-148132 publié le 3 octobre 2014 - BOAMP n°190B, Annonce n°215 Référence de TED : 2014/S 191-337425, annonce diffusée le 4 octobre 2014) ;
- RAPPELLE** qu'un jury s'est réuni le 9 juin 2015 pour désigner le lauréat du concours ; que le lauréat du concours sur esquisse est la SARL GRIGNOU STEPHAN (Quimper) ;
- DIT** que le montant prévisionnel de l'opération est prévue à **hauteur de 8 830 000 € TTC**, mais que des arbitrages financiers sont en cours entre les différents partenaires afin d'en réduire le coût, d'optimiser les espaces mutualisés, et de rechercher les financements nécessaires à la réalisation du projet ;
- RAPPELLE** que le montage juridique de l'opération, et notamment les problématiques liées au transfert de propriété public/privé, a été confié au cabinet d'avocats FIDAL (Rennes-Quimper) ;
- DESIGNE** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère comme Maître d'ouvrage « délégué » tel que prévu par la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée :
- sur la base d'une convention qui sera approuvée ultérieurement par les parties au projet ;
  - sous condition d'obtention des subventions nécessaires à la réalisation du projet.

Fait à Quimper, le.....2016

Le Président,  
Ludovic JOLIVET



**Présentation projet partagé QCD/CMA/CA/  
Conseil départemental du Finistère  
lundi 4 avril 2016**

**Objet :** Présentation du projet tripartite de CUZON à N. SARRABEZOLLES, Présidente et M. QUERNEZ, Vice-Président.

### **Le contexte**

Il n'est plus à démontrer que les filières agricoles et agroalimentaires sont les fers de lance de l'activité économique en Bretagne.

Force est cependant de constater que les différents métiers « de la fourche à la fourchette » requièrent de plus en plus de savoir-faire, de technicité et de complémentarité. La formation des différents acteurs est un puissant levier, lequel fait d'ailleurs le lien avec la recherche et l'innovation.

L'importance aujourd'hui dévolue au développement économique régional amène les différents acteurs à d'avantage de concertation. Forts dans cette prise de conscience, Quimper Cornouaille Développement (QCD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre d'Agriculture du Finistère (CA) souhaitent donner un nouvel élan à l'agroalimentaire en Cornouaille, et pour se faire mutualiser leurs efforts et leurs moyens respectifs dans le cadre d'un projet commun.

La présence de QCD, porteur de IALYS, cluster agroalimentaire, au côté de la CMA et la CA donnera, à la fois, le sens politique et opérationnel au projet, et la nécessité de regrouper les acteurs afin de travailler de concert au développement de l'agri et de l'agroalimentaire en Cornouaille.

La formation et l'innovation étant les clefs d'entrée du projet, il faudrait pouvoir démontrer que la montée en puissance des qualifications est un enjeu majeur pour les acteurs de la filière.

Il en va de même pour la plateforme locale de rénovation de l'habitat que portera QCD en 2016, la formation des artisans et entreprises du BTP devra être assurée.

### **Le projet tripartite.**

QCD porte et anime le cluster agroalimentaire IALYS. La CMA possède un savoir-faire reconnu dans la formation professionnelle par son CFA. La CA est impliquée dans la formation qualifiante et continue ainsi que dans la recherche d'innovation via son centre de formation et ses stations de recherche. Elle accompagne les exploitants agricoles de la production aux premières transformations de leurs produits.

Réunis, ces 3 acteurs permettraient non seulement de mobiliser et de mutualiser les moyens existants mais d'imaginer des plans d'action et des démarches concertés au profit de toute la Cornouaille.

Rassemblée à maintes reprises, les directions respectives de ces 3 instances s'entendent pour dynamiser la filière agroalimentaire dont la mise en opérations passerait par un réaménagement du site de Cuzon, aujourd'hui propriété de la CMA.

## Les enjeux

- ✚ Créer une synergie des acteurs économiques sur la Cornouaille : lieu de concertation/d'échanges.
- ✚ Impulser une dynamique sur l'ensemble de la filière agro, avec ialys comme porte-étendard.
- ✚ Mutualiser des moyens de travail (espaces collaboratifs, moyens techniques).
- ✚ Mettre à disposition des salles et des moyens numériques pour les entreprises.
- ✚ Assurer sur le département un équilibre économique qui ne repose pas uniquement sur la métropole brestoise tout en étant en cohérence avec une approche régionale.

## Financement

Le projet de rapprochement, sur un même site, de QCD, de la CMA et de la CA, est estimé 8,8 millions d'euros TTC.

Dépenses (K euros TTC)		Recettes (K euros TTC)	
Tavaux : rénovation bâtiment CMA, construction CA - construction QCD	5 270	Apport Quimper Cornouaille Développement	1 100
Travaux : Espaces communs	2 160	Apport Chambre de métiers et de l'artisanat	2 100
Frais annexes	1 400	Apport Chambre d'agriculture	1 200
		Contrat de partenariat - Région	1 000
		Sollicitation CD29	1 000
		Sollicitation Préfecture 29	1 100
		Sollicitation Région	1 330
<b>TOTAL</b>	<b>8 830</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 830</b>

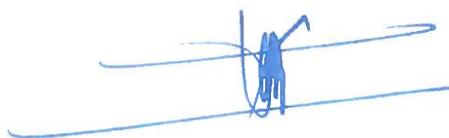
## Responsables

Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat



Michel GUEGUEN  
Président

Quimper Cornouaille  
Développement



Ludovic JOLIVET  
Président

Chambre d'Agriculture  
du Finistère



André SERGENT  
Président

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Délibération N° QCD-41.04

### DLAL du FEAMP – Candidature de la Cornouaille

**Le volet territorial ou DLAL1 du FEAMP2 est un programme européen qui vise à positionner les activités de pêche et d'aquaculture au cœur du projet de développement des territoires maritimes.**

Il s'intègre au Contrat de partenariat Pays – Région – Europe. 8,5 millions d'euros de FEAMP sont réservés à ce volet territorial en Bretagne. La Région a lancé un appel à candidatures de fin novembre 2015 à mi-mai 2016. 8 Pays (ou groupements de Pays) y répondent.

Quimper Cornouaille Développement est en charge du pilotage de la candidature de la Cornouaille, et assurera par la suite l'animation de ce programme, comme pour LEADER.

Une gouvernance spécifique a été mise en place pour la rédaction de cette candidature :

- **En 2015 :**
  - 6 séances de travail de la commission maritime du Conseil de Développement de la Cornouaille ;
  - Entretiens bilatéraux avec une trentaine d'acteurs ressource, avec l'appui de l'association Pesca qui portait le programme Axe 4 du Fonds Européen pour la Pêche, et du SIOCA dans le cadre de la démarche de GIZC.
- **Depuis le lancement de l'appel à candidature (fin 2015) :**
  - 2 réunions plénières réunissant 70 à 80 personnes : réunion de lancement en janvier à l'UBO, et journée d'ateliers sur les pistes d'action en mars à la Forêt-Fouesnant ;
  - 3 réunions du COTECH (environ 25 techniciens des EPCI et représentants de la société civile en lien avec les activités halieutiques au sens large) ;
  - 2 réunions de la Commission maritime de QCD, avec élus des EPCI du Département et de la Région, et représentants socio professionnels.

La stratégie en cours de rédaction s'inscrit en cohérence avec le volet Région du Contrat de partenariat, afin de pouvoir mobiliser simultanément des fonds DLAL FEAMP et Région. Pour mémoire, pour 1 € de DLAL FEAMP versé sur un projet, il y aura 1 € de contreparties publiques.

Les dernières réunions du COTECH et la Commission Maritime se déroulent mi-avril. Elles seront consacrées à la stratégie de la candidature, aux fiches action qui décrivent le type de projets pouvant être accompagnés pour mener à bien la stratégie, et à la définition de la maquette financière.

Par conséquent, nous ne pouvons pas encore vous transmettre le projet final de la stratégie ni la maquette financière. Ils seront déposés sur table en CA le 25 avril.

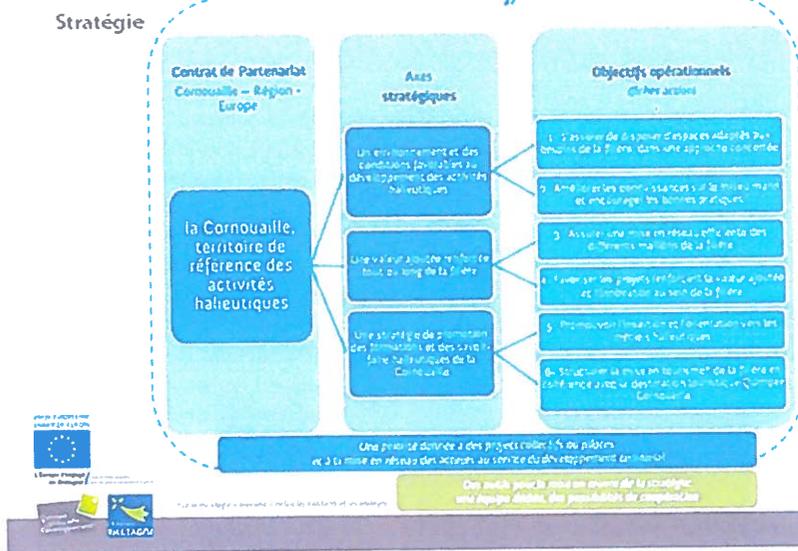
---

<sup>1</sup> Développement Local porté par les Acteurs Locaux

<sup>2</sup> Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

**Stratégie et maquette financière déposées sur table et présentées en séance le 25 avril 2016 :**

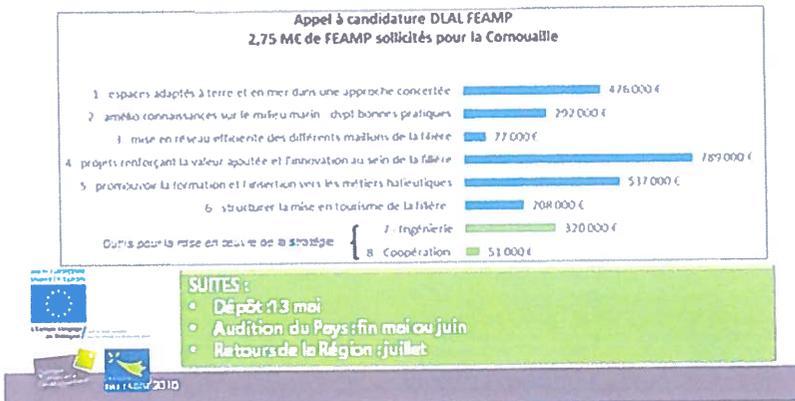
**4. FEAMP : dépôt de la candidature**



**4. FEAMP : dépôt de la candidature**

Maquette financière

- Enveloppe régionale FEAMP : 8,5 millions d'€
- La Cornouaille : 1/3 de emplois halieutiques en Bretagne
- => sollicitation du 1/3 de l'enveloppe régionale



**Résolution :**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la stratégie et la maquette financière de la candidature et autorise Quimper Cornouaille Développement à déposer la candidature auprès de la Région pour un montant de 2,75 millions d'euros de FEAMP.

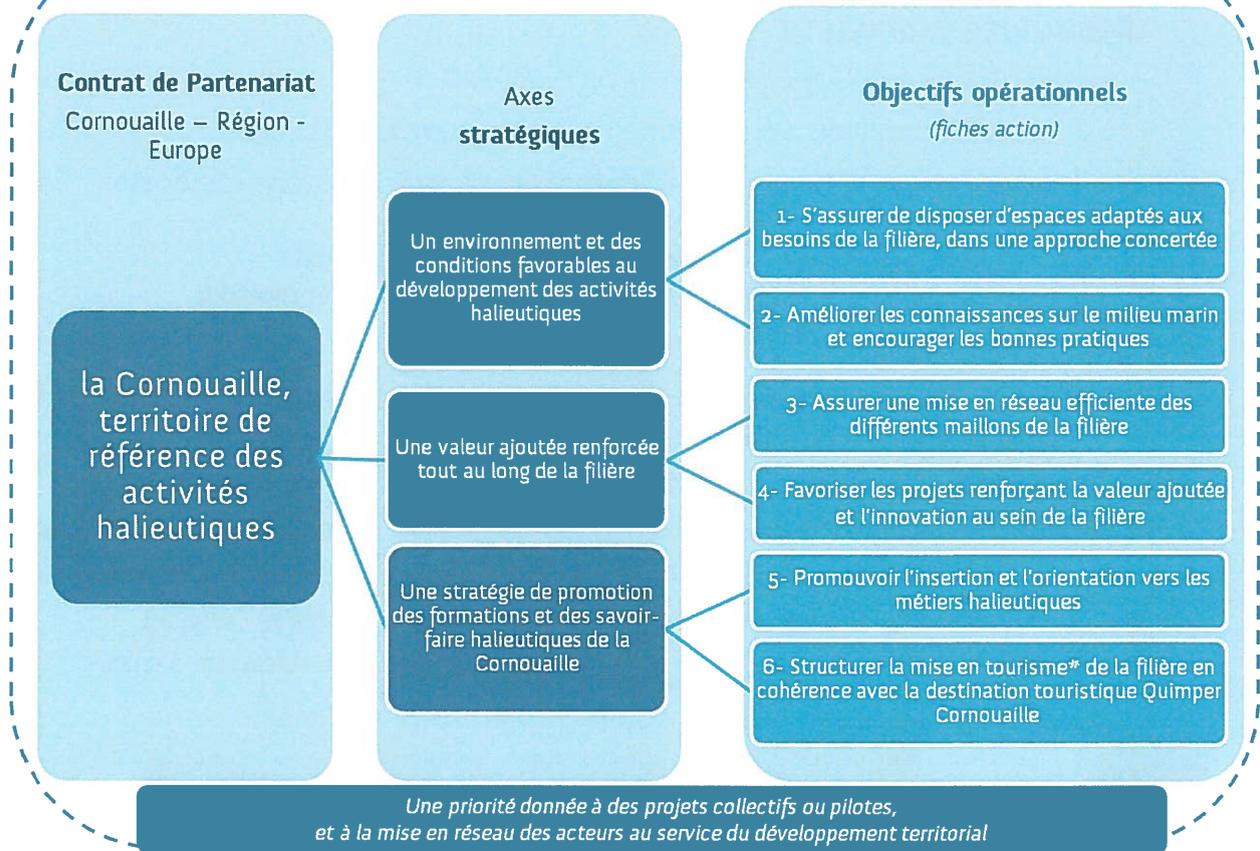
Le Président

  
Ludovic JOLIVET

Le Secrétaire

  
Claude RAVALEC

# 4. Stratégie FEAMP : dépôt de la candidature



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche



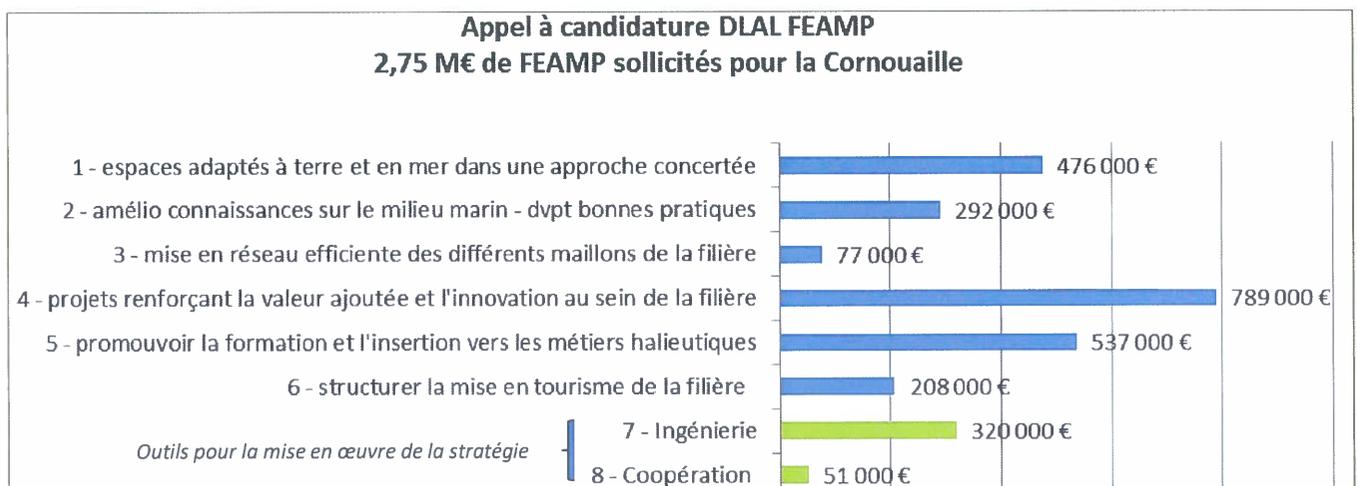
\*La terminologie « tourisme » inclue les habitants et les visiteurs

Des outils pour la mise en œuvre de la stratégie: une équipe dédiée, des possibilités de coopération

# 4. FEAMP : dépôt de la candidature

## Maquette financière

- Enveloppe régionale FEAMP : 8,5 millions d'€
  - La Cornouaille 1/3 des emplois halieutiques en Bretagne
- => sollicitation du 1/3 de l'enveloppe régionale



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne / Avec le Fonds européen  
pour les affaires maritimes et la pêche



23/05/2018

### SUITES :

- Dépôt : 13 mai
- Audition du Pays : fin mai ou juin
- Retours de la Région : juillet

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Délibération N° QCD-41.05

### Demande de subvention régionale 97 224 €

**Conformément au choix opéré en 2010 par les élus cornouillais, la gestion du Pays de Cornouaille est assurée, depuis 2011, par Quimper Cornouaille Développement, outil unique d'études et de conduite partagée des stratégies territoriales à l'échelle cornouillaise. L'agence porte ainsi, outre ses missions de développement économique et d'agence d'urbanisme, celles de Pays touristique, d'agence locale d'énergie et de conduite du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille.**

L'agence est dotée pour 2016 de 28,45 ETP et d'un budget prévisionnel de 2 456 000 €.

L'ingénierie du Pays de Cornouaille est identifiée, à partir des postes et activités spécialement affectés à cette fonction, mais elle s'appuie également sur l'ensemble de la structure, des compétences et des travaux de l'agence dans ses différents domaines de développement territorial.

#### **Modalités d'organisation et de fonctionnement**

La mission Pays portée au sein de Quimper Cornouaille Développement est identifiée par le Pôle Ingénierie de projets qui mobilise 6 personnes : la responsable du Pôle en charge de la coordination du contrat de partenariat, une assistante, deux chargées de mission LEADER et Conseil de développement, une chargée d'étude mer en lien avec le DLAL FEAMP ainsi que, à titre partiel, la chargée de comptabilité-gestion de la structure. Leur travail s'appuie largement sur les moyens généraux de la structure : disposition de l'ensemble des travaux réalisés et données collectées, contributions du Pôle ressource et de l'ensemble des équipes sur publications, communication et évènements.

Pour l'année 2016, la subvention régionale portera sur le financement des postes de responsable du Pôle Ingénierie de projet et assistante à 100% ainsi qu'une quote-part de 7 % des charges de direction/gestion de QCD (3,5 etp). Ce financement participera à la mise en œuvre du contrat de partenariat, l'organisation des comités uniques de programmation et l'instruction des dossiers.

A l'échelle du Pays de Cornouaille, grand et multipolaire, le travail est nécessairement mené en réseau, principalement avec les EPCI, le conseil de développement, mais aussi avec l'ensemble des acteurs susceptibles de s'impliquer dans le projet et les programmations territoriales.

#### **Programme de travail 2016**

Le programme de travail de l'année 2016 se compose de :

- La mise en œuvre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille ;
- L'Instruction des dossiers de demandes de subvention liés à la contractualisation (volet Région et ITI Feder) ;
- L'accompagnement des porteurs de projets (appui technique, administratif) ;
- L'organisation et l'animation du Comité Unique de Programmation (CUP) ;
- Le management des postes liés à la contractualisation ;
- L'articulation avec le Conseil de Développement ;
- L'organisation d'évènements et la communication autour du Contrat de Partenariat ;
- La préparation de la revoyure du volet Région du contrat de partenariat.

Le budget afférent se détaille comme suit :

<b>Budget ingénierie contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille 2016</b>		
Frais de personnel (brut annuel + charges + taxe salaires)		
Responsable du Pôle Ingénierie de projets	63 000	
Secrétariat	31 000	
Direction + gestion	18 000	
Frais généraux (locaux, structure, déplacements...)	16 800	
Communication	10 000	
<b>Total des charges</b>	<b>138 800</b>	
Région – Contrat de partenariat / Ingénierie	97 224	70 %
Autofinancement QCD	41 576	30 %
<b>Total des financements</b>	<b>138 800</b>	

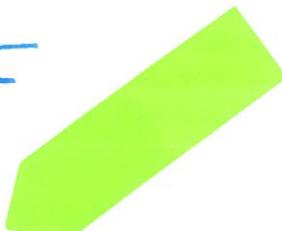
---

**Résolution :**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le plan de financement et autorise le président à solliciter la subvention régionale afférente.

Le Président

**Ludovic JOLIVET**



Le Secrétaire

**Claude RAVALEC**

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Note pour information

### Bilan et gestion du contrat de partenariat

**Ce rapport a pour but de présenter le bilan du contrat de partenariat volet Région en date du 8 avril 2016.**

Contexte : stock de dossiers en cours

- La liste des dossiers en stock tient compte d'un état des lieux effectué, au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, auprès des différents EPCI. Il s'agit d'un état des lieux au 8 avril 2016, d'autres projets peuvent donc encore nous parvenir (voir annexe 2).
- Des projets importants ne sont pas encore chiffrés : immobiliers d'entreprises, ports de plaisance, PEM, piscines, salle de spectacle/multifonctions.
- Des projets n'ont pas de calendriers précis et pourraient prétendre à l'enveloppe régionale après revoiyure (dont le calendrier n'est pas encore connu).

La dotation des crédits régionaux porte sur la période 2014-2016, une revoiyure est à prévoir en 2017.

- Axe de priorité 1 « économie et emploi » : plusieurs gros dossiers non chiffrés sont en stock et peuvent mobiliser largement cette enveloppe – immobilier d'entreprises, aménagement spécifique de zone. Les calendriers sont donc à préciser pour savoir si ces projets mobiliseront l'enveloppe 2014-2016 ou bien 2017-2020. (cf. annexe 2)
- Axe de priorité 2 « maritime et touristique » : les centres nautiques et ports de plaisance représentent la mobilisation la plus importante de cet axe. Deux dossiers non chiffrés peuvent d'ores et déjà mobiliser la moitié du restant de l'enveloppe. Comme l'axe 1, les calendriers sont donc à préciser pour savoir si ces projets mobiliseront l'enveloppe 2014-2016 ou bien 2017-2020. (cf annexe 2)
- Axe de priorité 3 « centralités et mobilités » : la réhabilitation thermique des logements et l'aménagement des centre-bourgs mobilise largement cet axe. Sont à venir, les pôles d'échanges multimodaux pour lesquels il semble plus judicieux de mobiliser l'enveloppe régionale. Une indication de calendrier sur les projets les plus importants apparaît également nécessaire. (cf. annexe 2)
- Axe « services collectifs essentiels » : sur cet axe sont notamment prévus les piscines, deux ne sont pas encore chiffrées et pourraient appeler jusqu'à 1,2M€ ce qui dépasserait largement l'enveloppe restant à mobiliser. Une indication de calendrier sur ces projets et sur la revoiyure apparaît également nécessaire. (cf. annexe 2)

**En synthèse :**

**L'ensemble des projets enregistrés ne pourra bénéficier de l'enveloppe régionale sur la période 2014-2016, il apparaît nécessaire de réfléchir à un arbitrage sur l'allocation des fonds restant soit 4,37 M€.**

**Tableau récapitulatif des consommations du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de  
Cornouaille**

	<b>Crédits régionaux 2014-2016 (dotation)</b>	<b>Crédits attribués en CUP 21 dossiers (ANNEXE 1)</b>	<b>Restant à attribuer en CUP Au 8/04/2016</b>	<b>55 dossiers <u>chiffrés</u> en stock (ANNEXE 2)</b>	<b>Restant à mobiliser 43 dossiers non chiffrés (ANNEXE 2)</b>
<i>Axe de priorité de développement 1 Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi R.1.1 /R.1.2 /R.1.3</i>	<b>4 173 649 €</b>	<b>337 700 € 2 dossiers</b>	<b>3 835 949 €</b>	<b>2 045 475 € 7 dossiers</b>	<b>1 790 474 € 14 dossiers en stock</b>
<i>Axe de priorité de développement 2 Une Cornouaille maritime et touristique R.2.1/R.2.2/R.2.3/R.2.4</i>	<b>2 513 195 €</b>	<b>604 944 € 5 dossiers</b>	<b>1 908 251 €</b>	<b>1 033 717 € 11 dossiers</b>	<b>874 534 € 9 dossiers en stock</b>
<i>Axe de priorité de développement 3 Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités R.3.1/R.3.2</i>	<b>4 570 469 €</b>	<b>209 681 € 1 dossier</b>	<b>4 360 788 €</b>	<b>3 018 006 € 20 dossiers</b>	<b>1 342 782 € 13 dossiers en stock</b>
<i>Axe services collectifs essentiels R.SCo</i>	<b>2 814 328 €</b>	<b>918 070 € 13 dossiers</b>	<b>1 896 258 €</b>	<b>1 529 742 € 17 dossiers</b>	<b>366 516 € 7 dossiers en stock</b>
<b>TOTAL DOTATION</b>	<b>14 071 641 €</b>	<b>2 071 543 €</b>	<b>12 001 246 €</b>	<b>7 626 940 €</b>	<b>4 374 306 €</b>

**ANNEXE 1 - Répartition des consommations par fiche action**

	<b>Somme de subvention sollicitée</b>
<b>R.1.2 – Une synergie des acteurs autour de l’emploi et du tissu économique</b>	<b>337 700,00 €</b>
Blanchisserie Kan ar Mor	99 900,00 €
Kan Ar Mor	€
Le Cinq	237 800,00 €
Centre Interentreprises Numérique de Quimper	
<b>R.2.2 – Un développement maîtrisé du nautisme</b>	<b>604 944,00 €</b>
Centre Nautique	33 700,00 €
Ile de Sein	
Extension et rénovation d'un centre nautique	80 000,00 €
Commune de Loctudy	
Modernisation darse élévateur et aménagement d'un ponton trimaran	338 135,00 €
SAEM SODEFI	
Réhabilitation centre nautique	117 799,00 €
Commune de Combrit	
Solitaire du Figaro - Eric Bompard Cachemire	35 310,00 €
CCI	
<b>R.3.1 – Un urbanisme qui fédère</b>	<b>209 681,00 €</b>
Réhabilitation foyer jeunes travailleurs	209 681,00 €
OPAC	
<b>R.Sco – Axe services collectifs essentiels</b>	<b>919 218,60 €</b>
Construction d'un Local Periscolaire	53 280,00 €
Commune de Riec sur Belon	
Construction d'un Pôle socioculturel	100 000,00 €
CCPG	
Construction d'une école primaire	100 000,00 €
Commune de Pouldreuzic	
Construction d'une Salle Polyvalente	100 000,00 €
Commune de Kerlaz	
Espace musique et danse et Ludothèque	86 800,00 €
Commune de Clohars-Carnoët	
Extension de l'accueil périscolaire	55 899,00 €
Commune de Plogonnec	
Extension de l'espace enfance	130 006,00 €
Commune de Confort Meilars	
Maison des services	100 000,00 €
Commune de Scaer	
Médiathèque	70 000,00 €
Commune de Tournch	
Rehabilitation de la salle multifonction et du logement	25 406,00 €
Ile de Sein	
Rehabilitation d'une partie de l'école en bibliothèque + salle polyvalente	37 973,00 €
Commune de Primelin	
Rénovation salle socioculturelle	24 406,60 €
Commune du Juch	
Transformation d'un bâtiment scolaire	35 448,00 €
Commune de Baye	
<b>Total général</b>	<b>2 071 543,60 €</b>

## ANNEXE 2 - Dossiers en cours d'instruction à QCD

Étiquettes de lignes	Somme de subvention sollicitée
<b>R.1.1 – La force motrice de l'agriculture et de l'alimentaire</b>	<b>250 000,00 €</b>
Chargé de mission - circuits courts Quimperlé Communauté	
Etude de marché projet centre grand public de la gastronomie CCA	
Programme d'actions Ialys QCD	
Animation IALYS Quimper Communauté	250 000,00 €
<b>R.1.2 – Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique</b>	<b>1 711 600,00 €</b>
Construction d'un bâtiment pour valorisation poisson et algues à Loctudy CC PBS	
Construction d'une nouvelle pépinière d'entreprises CCPCP	240 000,00 €
Extension de bâtiment pour la société Kerys CCPCP	
Hotel Interconsulaire Chambres des métiers de l'artisanat	1 000 000,00 €
Immobilier d'entreprises CC PBS	
Infrastructures liées à la pêche Commune de Clohars-Carnoët	31 600,00 €
Initiative Cornouaille Initiative Cornouaille	
Logiciel de covoiturage CCI	0,00 €
Maison de l'économie Quimperlé Communauté	440 000,00 €
Travaux adduction d'eau de mer propre - zone de Toul Car Bras à treffiagat CC PBS	
Requalification du quartier de Locmaria - hôtel d'entreprises Quimper Communauté	
<b>R.1.3 – Une stratégie de promotion de la formation, des savoirs faire et de l'innovation</b>	<b>83 875,00 €</b>
Animation pour la création d'une filière bois énergie en Cornouaille QCD	18 300,00 €
Création d'une rubrique sur les métiers agroalimentaire Webzineco	
Entreprise de Cornouaille à cœur AJE 29	
Information et sensibilisation métiers de l'agriculture Chambre agriculture	65 575,00 €
Outil de communication en vue de recenser les acteurs locaux de L'ESS ADESS Corouaille	

**Transat AG2R : village des métiers et des formations**

Commune de Concarneau

<b>R.2.1 – Le territoire de référence de la pêche</b>	<b>23 638,00 €</b>
<b>Etude "accès mer"</b>	23 638,00 €
Investir en Finistère	
<b>R.2.2 – Un développement maîtrisé du nautisme</b>	<b>933 456,00 €</b>
<b>Antenne du centre nautique et sanitaires publiques</b>	22 000,00 €
Commune de l'Île Tudy	
<b>Base de Voile</b>	70 000,00 €
Quimperlé Communauté	
<b>Centre nautique de Penmarc'h</b>	
Commune de Penmarc'h	
<b>Construction d'un Centre Nautique</b>	458 000,00 €
Commune de Douarnenez	
<b>Développement espace plaisance du port de Guilvinec/ Treffiagat/Lechiagat</b>	
SIVU Treffiagat/Le Guilvinec	
<b>Etude de valorisation des étangs de Rosporden</b>	16 000,00 €
CCA	
<b>Ponton passagers</b>	32 800,00 €
Commune de l'Île Tudy	
<b>Port de Plobannalec-Lesconil</b>	
Commune de Plobannalec	
<b>Ports de plaisance</b>	334 656,00 €
CCPCP	
<b>Valorisation touristique de l'Aulne</b>	
PNRA	
<b>R.2.3 – Une Cornouaille inspiratrice et de caractère</b>	<b>42 823,00 €</b>
<b>Conception collaborative de produits touristique sur le PNRA</b>	
PNRA	
<b>Restauration de la chapelle de Kerluan</b>	
Commune de Chateaulin	
<b>Restauration du domaine du Moulin Blanc</b>	32 000,00 €
Commune de Mellac	
<b>Sentiers de randonnées</b>	10 823,00 €
CCPCP	
<b>un bac à chaîne pour traverser l'Ellé par le GR 34E</b>	
Commune de Quimperlé	
<b>R.2.4 – La construction d'une destination touristique</b>	<b>33 800,00 €</b>
<b>Aménagement de circuit de pêche</b>	
Fédération de pêche du finistere	
<b>Festival photographie l'homme et la mer</b>	0,00 €
Association l'homme et la mer	
<b>Schéma d'accueil des visiteurs sur les communes du Grand Site de France</b>	23 800,00 €
CC Cap-Sizun	
<b>Équipement numérique de l'otsi Quimper Cornouaille</b>	10 000,00 €
Office de tourisme de Quimper Cornouaille	

<b>R.3.1 – Un urbanisme qui fédère</b>	<b>1 769 804,00 €</b>
<b>Aménagement place de la Résistance et quai Jean Moulin</b>	0,00 €
Commune de Chateaulin	
<b>Aménagement carrefour central</b>	100 000,00 €
Commune de Moëlan/mer	
<b>Aménagement centre bourg</b>	55 297,00 €
Commune de Plouhinec	
Commune du Guilvinec	
<b>Aménagement du bourg de Kernevel</b>	62 000,00 €
Commune de Rosporden	
<b>Aménagement du centre-bourg</b>	57 027,00 €
Commune de Cléden-cap-sizun	
<b>Aménagement du plateau de la gare</b>	100 000,00 €
Commune de Chateaulin	
<b>Aménagement Friche Guichaoua</b>	
Commune de Pouldreuzic	
<b>Aménagement urbain cœur de boug</b>	88 480,00 €
Commune de Clohars-Carnoët	
<b>centre bourg</b>	
Commune de Loctudy	
Commune de Penmarc'h	
Commune de St Jean Trolimon	
<b>Circulations douces en site propre sur la dune</b>	13 000,00 €
Commune de l'île Tudy	
<b>Création d'un jardin intergénérationnel</b>	0,00 €
Commune de Chateaulin	
<b>Liaison douce sur la commune</b>	
Commune de l'île tudy	
<b>Logements sociaux</b>	
Commune de St Jean Trolimon	
<b>Manager de commerces de centre-ville</b>	
Commune de Briec	
Quimperlé Communauté	
<b>Réaménagement de la place de la mairie</b>	100 000,00 €
Commune de Pont-Aven	
<b>Réhabilitation 16 logements 59/59bis E. RENAN</b>	32 000,00 €
Douarnenez Habitat	
<b>Réhabilitation 26 logements Rue Gendarme Riou</b>	52 000,00 €
Douarnenez Habitat	
<b>Réhabilitation 88 logements BREHUEL</b>	176 000,00 €
Douarnenez Habitat	
<b>Réhabilitation énergétique</b>	24 000,00 €
Les foyers/ADO 29	
<b>Réhabilitation énergétique de logements</b>	150 000,00 €
Espacil	
<b>Réhabilitation pavillons multisités</b>	438 000,00 €
Habitat 29	

<b>Réhabilitation Thébéhoret</b>	21 000,00 €
Habitat 29	
<b>Réhabilitation thermique</b>	81 000,00 €
Habitat 29	
<b>Résidentialisation 60 logements Kermarron</b>	120 000,00 €
Douarnenez Habitat	
<b>Travaux aménagement du vieux bourg</b>	100 000,00 €
Commune de l'Île Tudy	
<b>Réhabilitation 60 logements 21-23-25 Rue Maréchal Leclerc</b>	
Douarnenez Habitat	
<b>R.3.2 – Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent</b>	<b>1 248 202,00 €</b>
<b>PEM de Rosporden</b>	477 200,00 €
Commune de Rosporden	
<b>PEM Quimperlé</b>	771 002,00 €
Commune de Quimperlé	
<b>Réaménagement du PEM de la gare de Quimper</b>	
Quimper Communauté	
<b>R.Sco – Services collectifs essentiels</b>	<b>1 529 742,00 €</b>
<b>ALSH</b>	100 000,00 €
CC Pays de Quimperlé	
<b>Bébé bus</b>	30 000,00 €
CC Cap-Sizun	
<b>Construction d'un ALSH</b>	87 852,00 €
Commune de Cast	
<b>Construction d'un Centre Aquatique</b>	
Douarnenez Communauté	
<b>Construction d'une école élémentaire</b>	100 000,00 €
Commune de Plogastel Saint Germain	
<b>Construction d'une salle multifonctions</b>	
Commune de St Thurien	
<b>Construction médiathèque</b>	100 000,00 €
Commune d'Ergué-Gabéric	
<b>Commerce communautaire de Gourlizon</b>	
CCHPB	
<b>Maison de l'enfance</b>	100 000,00 €
Cocopaq	
<b>Maison des services</b>	100 000,00 €
Commune de Quimperlé	
<b>Maison des services à la population</b>	29 700,00 €
CC Cap-Sizun	
<b>Maison des solidarités</b>	33 000,00 €
Commune de La Forêt-Fouesnant	
<b>Piscine</b>	600 000,00 €
CCPCP	
<b>Réhabilitation de l'école publique</b>	
Commune de St Thurien	
<b>Rénovation de la maison de l'enfance</b>	30 000,00 €

Commune de Trégunc	
<b>Rénovation de la toiture et équipement informatique de l'école publique</b>	5 000,00 €
Commune de Cast	
<b>Renovation de locaux scolaires</b>	27 000,00 €
Commune de Clohars Fouesnant	
<b>Rénovation et extension de la salle polyvalente et cantine scolaire</b>	52 000,00 €
Commune de Tourn	
<b>Rénovation et extension de l'école</b>	100 000,00 €
Commune de Saint Nic	
<b>Salle multifonction</b>	
Commune de Langolen	
<b>Travaux d'agrandissement de l'école</b>	15 190,00 €
Commune de Landudal	
Instruction Pays	
<b>Mise en réseau des acteurs culturels du Cap-Sizun</b>	20 000,00 €
Association Cap-Accueil	
<b>Rénovation de la piscine de Kerlan Vian</b>	
Quimper Communauté	
<b>Grande salle multifonctions</b>	
Quimper Communauté	
<b>Total général</b>	<b>7 626 940,00 €</b>

**Résolution :**

***Le Conseil d'administration prend acte du bilan et de la gestion du Contrat de partenariat et de la nécessité de se doter de règles d'arbitrage concernant l'allocation des fonds restants.***

***Annonce est faite d'un point sur la consommation du Contrat de partenariat à chaque Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement.***

Le Président

  
**Ludovic JOLIVET**

Le Secrétaire

  
**Claude RAVALEC**

## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Note pour information

### Parution d'une publication trimestrielle : Le Baromètre, l'actualité économique de la Cornouaille

**Le Baromètre, l'actualité économique de la Cornouaille**, est un outil produit conjointement par Quimper Cornouaille Développement et par la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille.

Outil de pilotage pour les élus et les acteurs économiques à l'échelle de la Cornouaille, Le Baromètre, présente des informations conjoncturelles sous forme de tableaux de bord et d'infographies (voir ci-joint).

Il sera diffusé auprès des élus locaux, des collectivités territoriales et des ressortissants de la CCI Quimper Cornouaille.

Le Baromètre, trimestriel, sera complété par une publication semestrielle d'analyse qui présentera un grand dossier thématique développé selon l'actualité.

Afin de formaliser l'échange d'informations et de partager à part égale les frais engagés pour la réalisation de cette publication, une convention a été signée, pour 3 ans, entre Quimper Cornouaille Développement et la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille.

# Le Baromètre

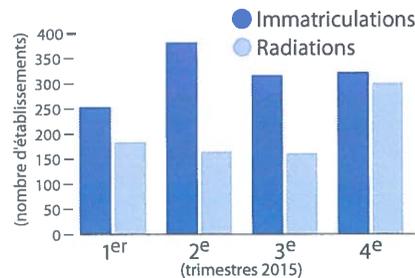
## L'actualité économique de Cornouaille

### ENTREPRISES

au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (Pays de Cornouaille)

Immatriculations	322	↗
dont reprises	54	↘
Radiations	301	↗
dont liquidations judiciaires	60	↘

Source : CCI Quimper Cornouaille et CCIM Brest (2016)

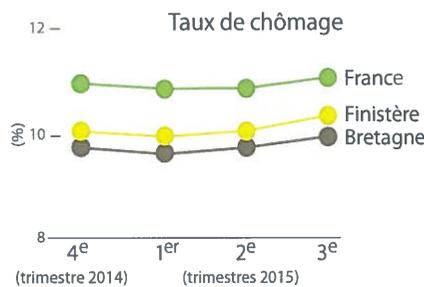


### EMPLOI

au 31/12/2015 (Pays de Cornouaille)

Nombre d'emplois privés (2T2015)	84 909	↘
Masse salariale en millions d'€ (2T2015)	483,7	↗
Nombre de demandeurs d'emploi de cat. A	16 947	↗
dont demandeurs de plus d'un an	6 820	↗
Taux de chômage (Finistère)	9,5 %	↗

Sources : Urssaf, MSA, Insee DEFM (2016)

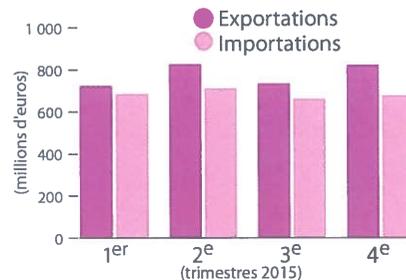


### INTERNATIONAL

au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (Finistère)

Exportations (en millions d'euros)	825	↗
Importations (en millions d'euros)	680	↘
Balance commerciale (en millions d'euros)	+ 145	↗

Source : Direction générale des Douanes (2016)

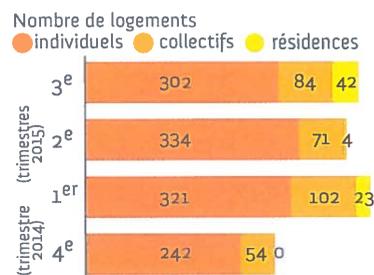


### CONSTRUCTION

au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (Pays de Cornouaille)

Surfaces de locaux autorisés (SHON)	54 102 m <sup>2</sup>	↗
Surfaces de locaux commencés (SHON)	31 703 m <sup>2</sup>	↗
dont secteur secondaire (SHON)	21 004 m <sup>2</sup>	↗
Nombre de logements commencés	428	↗
dont logements collectifs commencés	84	↗

Source : Dreal Bretagne Sit@del (2016)



### Tendances

au 31/12/2015

Produit intérieur brut	550,306 Md €	↗
Prêt immobilier	2,33 %	↗
(Taux d'intérêt annuel des crédits nouveaux à l'habitat)		
Baril de pétrole	38,05 \$	↘
(Cours moyen du Brent)		
Taux de change	1,0887 € = 1 \$	↘
Immatriculations	182 403	↗
(Véhicules neufs des particuliers au 4 <sup>e</sup> trimestre 2015)		



### Le chiffre-clé

# + 14 %

Il s'agit du taux d'évolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves dans le Finistère entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2015. Une hausse supérieure à l'augmentation observée en Bretagne (+ 11 %) et au niveau national (+ 12 %). Dans le Finistère, le marché des voitures particulières dépasse les 2 300 unités au 4<sup>e</sup> trimestre 2015.

Source : SOes-RSVERO (2016)

une publication

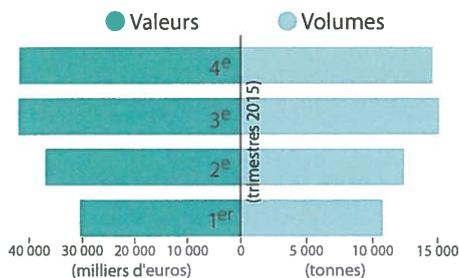


Retrouvez Le Baromètre sur [ecocornouaille.bzh](http://ecocornouaille.bzh) et [quimper-cornouaille-developpement.fr](http://quimper-cornouaille-developpement.fr)



## PÊCHE

en 2015 (Cornouaille port de pêche)



Source : CCI Quimper Cornouaille (2016)

### Prix de vente moyen en 2015



### le +

Si la baisse des tonnages s'est poursuivie en 2015, elle a été compensée par un rebond du prix moyen.

Grâce à des prises qui ont été bien valorisées, le chiffre d'affaires des 6 criées cornouillaises a repris des couleurs. Il s'établit à 135 millions d'euros pour l'année 2015. Les efforts réalisés sur la qualité du poisson, le développement commercial et la logistique des criées portent leurs fruits.

Cornouaille Port de pêche poursuit l'amélioration de ses infrastructures. 9,3 millions d'euros d'investissement sont prévus en 2016.

## TOURISME

au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (Pays de Cornouaille)

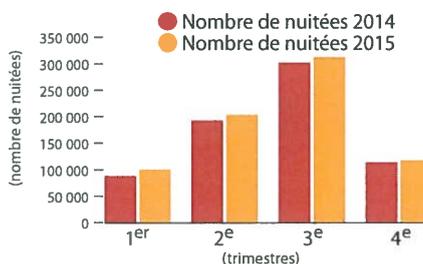


Nombre de nuitées **118 067**

Taux d'occupation moyen **39 %**

Trafic de l'aéroport Quimper Cornouaille (2015) **88 827 passagers**

Sources : Morgoat Hôtellerie, CCI Bretagne (2016)



## LA CARTE

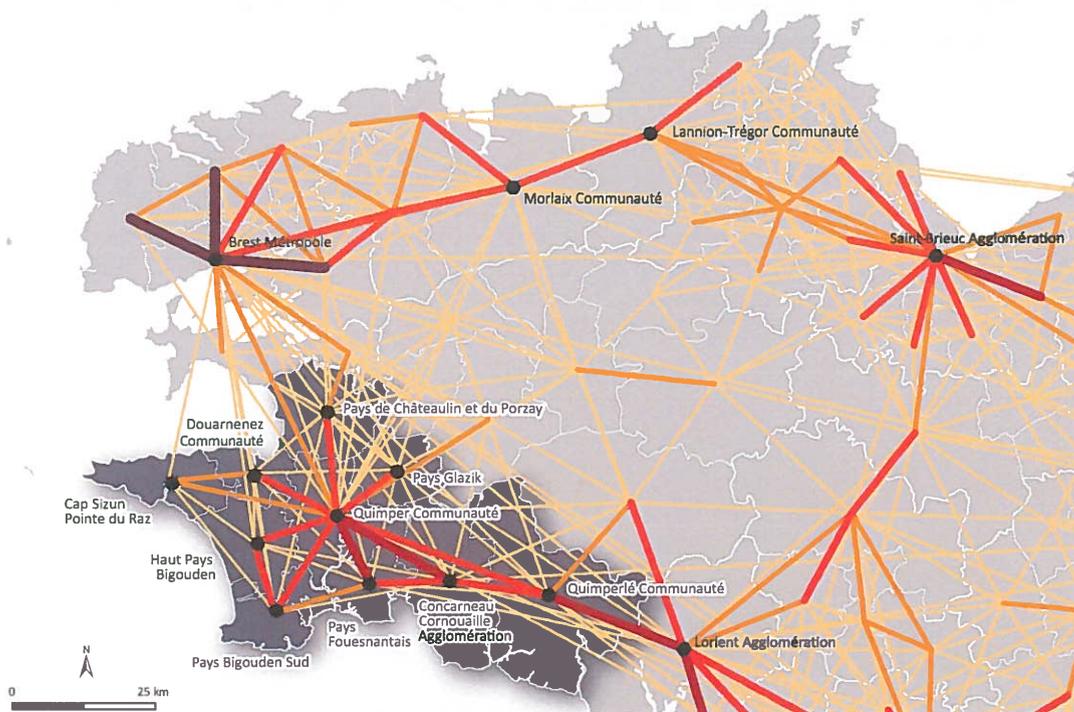


### Les flux domicile-travail Sur l'axe Quimper - Vannes, un nombre important de déplacements

Flux "domicile-travail" (en nombre d'actifs de 15 ans et +)



Fonds de carte : GeoFLA 2015  
Sources : Insee - recensement 2012



Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille  
145 avenue Keradenec CS 76029 • 29330 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 98 29 29 • [www.quimper.cci.fr](http://www.quimper.cci.fr)

Directeur de publication : Claude Ravalec  
Rédacteur en chef : Philippe Le Carre  
Publication réalisée par Charlotte Seminel et Michel Bolloré

Tous droits réservés © CCI Quimper Cornouaille / Quimper Cornouaille Développement, 2016. N° ISSN : en cours • publication éditée à 2 500 exemplaires 78

Quimper Cornouaille Développement  
3 Rue Pitre Chevalier • 29018 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 10 34 00 • [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

Directeur de publication : Ludovic Jolivet  
Rédacteur en chef : Kim Lafleur  
Publication réalisée par Maryse Brégeon, Guillaume Chereil et Grégoire Marpillat



## Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & assemblée générale – 25 avril 2016

Note pour information

### Questions diverses :

#### PLATEFORME DE RENOVATION DE L'HABITAT EN CORNOUAILLE

La plateforme de rénovation de l'habitat cornouaillaise a désormais un nom : c'est **Réseau TYNEO**



Le lancement officiel auprès des partenaires et des professionnels aura lieu début septembre. Elle sera ouverte au grand public mi-septembre.

Les professionnels seront démarchés à partir du mois de mai, en collaboration avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les organisations professionnelles de même que les développeurs économiques des collectivités.